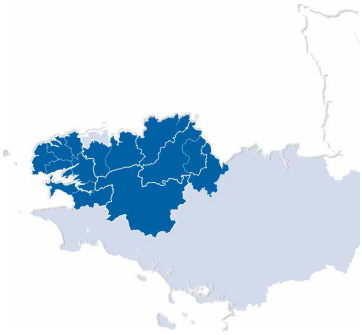
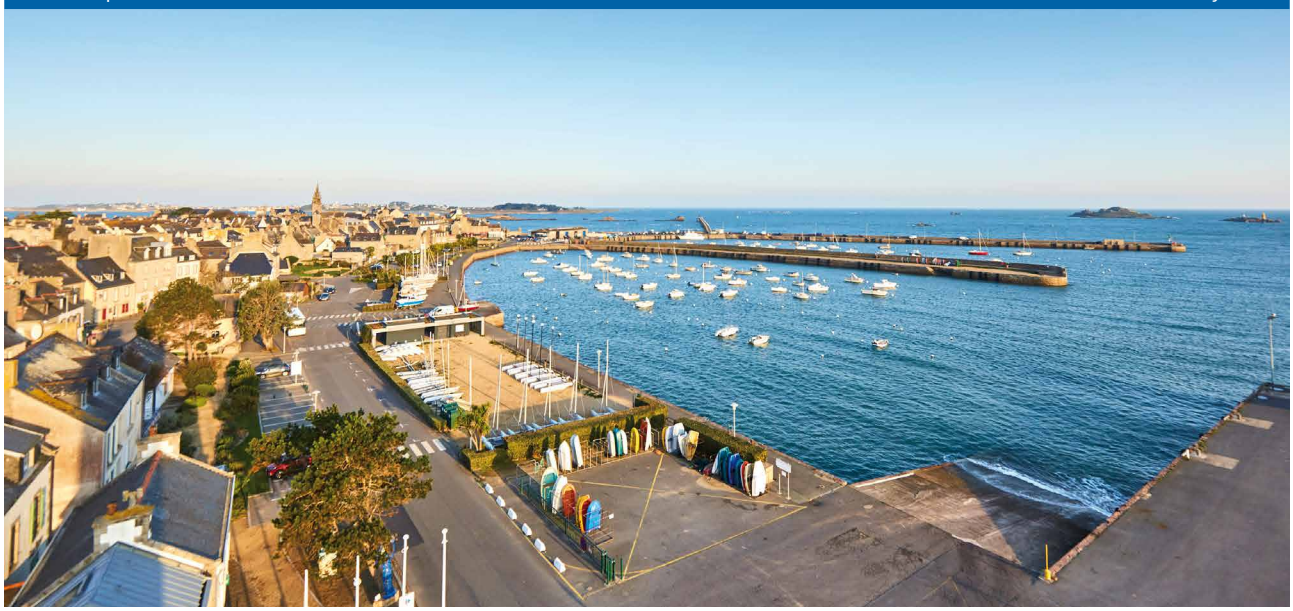


ÉCONOMIE | OUEST BRETON

L'ÉCONOMIE MARITIME

ENTRE PUISSANCE INDUSTRIELLE ET MUTATIONS STRATÉGIQUES

#3 | Septembre 2026 **OBSERVATOIRE I** Note d'analyse



Crédit : Alexandre Lamoureux -Tourisme Bretagne - Roscoff, Port du Bloscon

37 363 emplois maritimes en 2024 dans l'Ouest breton

+3,2 % entre 2019 et 2024, soit **1 121** emplois supplémentaires

28 % des emplois maritimes sont occupés par des femmes

13 000 emplois touristiques littoraux dans l'Ouest breton

1 500 emplois pêche-aquaculture

1 600 emplois identifiés dans la filière algues

141 brevets déposés entre 2010 et 2025 par les acteurs économiques maritimes

190 entreprises maritimes innovantes en 2026, soit **4** établissements innovants sur **10**

28 000 tonnes de produits halieutiques débarqués et

50 000 tonnes d'algues

2 800 tonnes d'algues de rives récoltées

L'économie maritime représente un pilier majeur de l'Ouest breton avec 37 363 emplois en 2024, soit 10 % de l'emploi total, un poids deux fois supérieur à la moyenne régionale. Entre 2019 et 2024, la dynamique est positive, avec +3,2 % d'emplois.

Cette économie est très concentrée géographiquement : le pays de Brest regroupe 80 % des emplois, grâce notamment à la présence de la filière défense mais aussi celle de la réparation navale ou encore d'établissements de recherches. Le pays de Morlaix constitue un second pôle d'emplois, tandis que les autres territoires sont davantage spécialisés dans le secteur primaire.

Quatre secteurs structurent l'essentiel des activités : la Défense (42 % des emplois), la construction et réparation navale (20 %), les produits de la mer (12 %) et la recherche (6 %). Cette organisation traduit une économie à la fois industrielle, publique et scientifique. Les dynamiques sont contrastées : la construction et réparation navale militaire tire la croissance, alors que la transformation des produits de la mer alimentaire recule. Le secteur se caractérise par une main-d'œuvre majoritairement masculine et relativement jeune, mais confrontée à des tensions de recrutement dans certains métiers, notamment la pêche.

L'écosystème scientifique de l'Ouest breton soutient une innovation dynamique. 190 entreprises innovantes sont maritimes, soit 1 sur 4. Depuis 2009, 85 M€ ont été levées par ces dernières et 141 brevets ont été déposés.

Les filières traditionnelles évoluent. La pêche et l'aquaculture restent des secteurs actifs mais contraints par plusieurs difficultés (qualité de l'eau, Brexit, inflation, vieillissement de la flotte, etc.). Parallèlement, la filière algues contribue à la diversification du territoire.

Enfin, les énergies marines renouvelables apparaissent comme un levier stratégique en développement, porté par des projets structurants et par le rôle central du port de Brest, malgré des retombées économiques encore en construction.

ADEUPa BREST • BRETAGNE

L'économie maritime : de quoi parle-t-on ?

Quelles activités économiques ne peuvent exister sans la mer ? La définition de l'économie maritime pourrait se résumer à cette question. Ainsi, pour figurer dans l'écosystème maritime, l'entreprise a besoin de la mer pour son activité. C'est, par exemple, le cas de celle assurant le transport maritime de marchandises. En revanche, une société utilisant les services de cette dernière pour exporter ses produits à l'international, ne sera pas concernée. Certains établissements économiques sont cependant partiellement maritimes. C'est, par exemple, le cas pour l'Ensta, une école d'ingénieur et un établissement de recherche. Elle exerce une large partie de son activité en lien avec le milieu maritime mais aussi avec celui de l'automobile, de l'énergie, du numérique, de l'aérospatial, etc. Pour arbitrer ces activités partiellement maritimes, un seuil a été défini. Ne sont comptabilisés que les établissements dont au moins 25 % de l'activité dépend de l'économie maritime (à dire d'expert et/ou par interrogation de l'établissement). Ce seuil s'est inspiré du droit de la concurrence qui définit la notion de dépendance économique. Dans le cas précédemment cité, cet établissement a été retenu car plus d'un quart de son activité est en lien avec le milieu marin. Ces différents principes ont été construits avec le réseau des agences de développement et d'urbanisme et celui des chambres de commerce et d'industrie pour le compte de la Région Bretagne. Grâce à cette méthode partagée au niveau régional, l'objectif est de suivre dans le temps l'évolution des emplois maritimes au sein des différents domaines identifiés.

Compte tenu de la diversité des sujets et des problématiques que recouvre ce domaine, l'observatoire a été conçu comme un outil ouvert et partenarial. Ainsi, depuis sa première édition, une pluralité d'acteurs peut s'en saisir pour valoriser une thématique ou mettre en lumière un enjeu stratégique. Parmi les sujets abordés dans ce numéro figurent notamment la place des femmes dans les emplois maritimes, l'estimation des emplois touristiques sur le littoral, le panorama des entreprises maritimes innovantes, ainsi que des secteurs clés tels que les algues, la pêche et l'aquaculture.

Quelles activités économiques ne peuvent exister sans la mer ?



Crédit : Seaowl



Crédit : Pays de Morlaix - Station Biologique de Roscoff



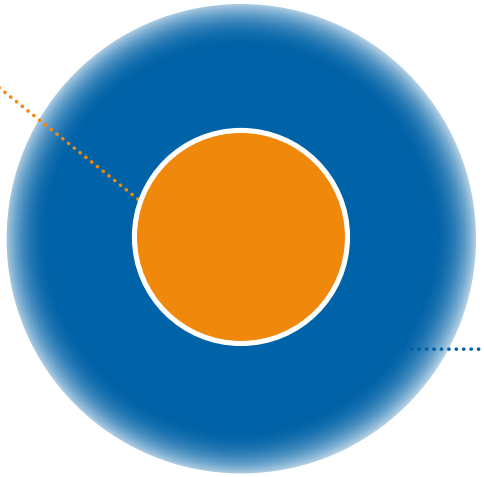
Crédit : Beinjamin Leterrier - Pays de Morlaix - Cnrs

Figure 1 – L'économie maritime selon les réseaux des CCI et des agences d'urbanisme et de développement de Bretagne



CŒUR DE L'ÉCONOMIE MARITIME
17 CODES APE* 100 % MARITIMES IDENTIFIÉS PAR L'INSEE

Exemples :
- Pêche
- Aquaculture
- Construction de navires
- Manutention portuaire
- ...





HALO DE L'ÉCONOMIE MARITIME
TOUS CODES APE* CONFONDUS

Exemples :
- Conseil de gestion
- Informatique
- Fabrication d'articles de sport
- Recherche
- Ingénierie
- Enseignement supérieur
- ...

*APE : Activité principale de l'entreprise

37 300 emplois maritimes dans l'Ouest breton fin 2024

Au 31 décembre 2024, l'Ouest breton compte 37 363 emplois maritimes, soit 10 % de l'emploi total du territoire, un poids deux fois supérieur à la moyenne régionale (5 %).

Le pays de Brest concentre près de 80 % de ces emplois, ce qui en fait le premier bassin maritime de l'Ouest breton mais aussi de Bretagne. Au sein de ce territoire, Brest métropole et la presqu'île de Crozon, regroupent 90 % des emplois maritimes. Cette concentration s'explique en grande partie par le poids des activités liées à la Défense. Pour rappel, la Marine nationale, principal acteur de ce domaine, constitue le premier employeur du pays de Brest, tous secteurs confondus.

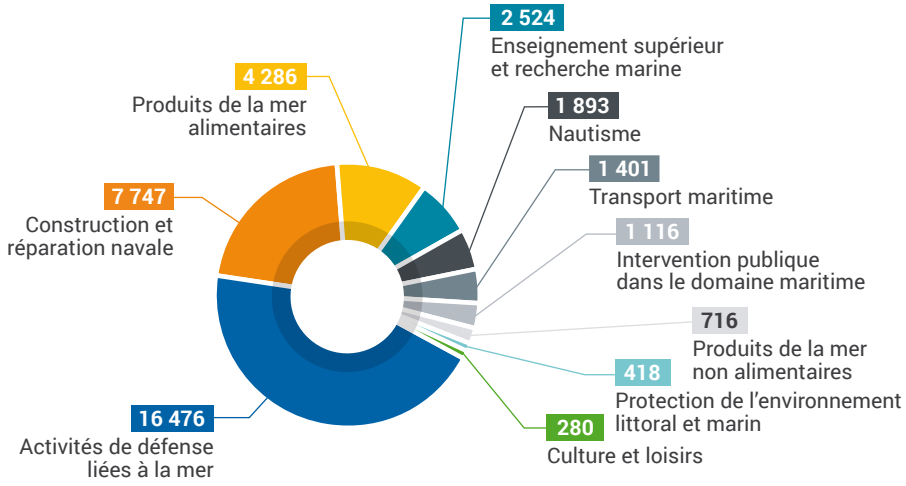
Le pays de Morlaix compte 12 % des emplois maritimes de l'Ouest breton. La communauté de communes du pays de Landivisiau concentre près de la moitié de ces emplois (47 %), devant Haut-Léon Communauté (33 %) et Morlaix Communauté (20 %). La base aéronavale de Landivisiau, relevant des activités de défense, est le premier employeur maritime du territoire et le deuxième tous secteurs confondus, derrière l'hôpital de Morlaix (environ 3 000 salariés). Dans Haut-Léon Communauté, le transport maritime constitue un secteur structurant, en raison de la présence de Brittany Ferries.

Les volumes d'emplois sont ensuite plus modestes. Environ 1 100 emplois maritimes sont situés dans Lannion-Trégor Communauté. Les produits de la mer et le nautisme y dominent, regroupant près de 70 % des emplois. Dans Saint-Brieuc Armor Agglomération, plus de 900 emplois sont recensés, majoritairement dans les produits de la mer. Le pays de Guingamp présente un profil similaire, avec également près de 900 emplois, dont 60 % relèvent de ce même secteur. Enfin, 372 emplois maritimes sont décomptés dans le pays du Centre Ouest Bretagne, malgré l'absence de communes littorales, principalement dans l'agroalimentaire.

À l'échelle de l'Ouest breton, les activités de défense pèsent pour plus de 42 % des emplois maritimes, soit environ 16 500 postes. Comme évoqué précédemment, la base de défense de Brest-Lorient en est l'acteur principal.

La construction et la réparation navale représentent plus de 20 % des emplois, portées par des entreprises majeures telles que Thales, Naval Group, Ariane Group et Damen Shirepair.

Figure 2 – Répartition des emplois par domaine maritime de l'Ouest breton en 2024



Source : Agences de développement et d'urbanisme & réseaux des CCI de Bretagne, traitement Adeupa

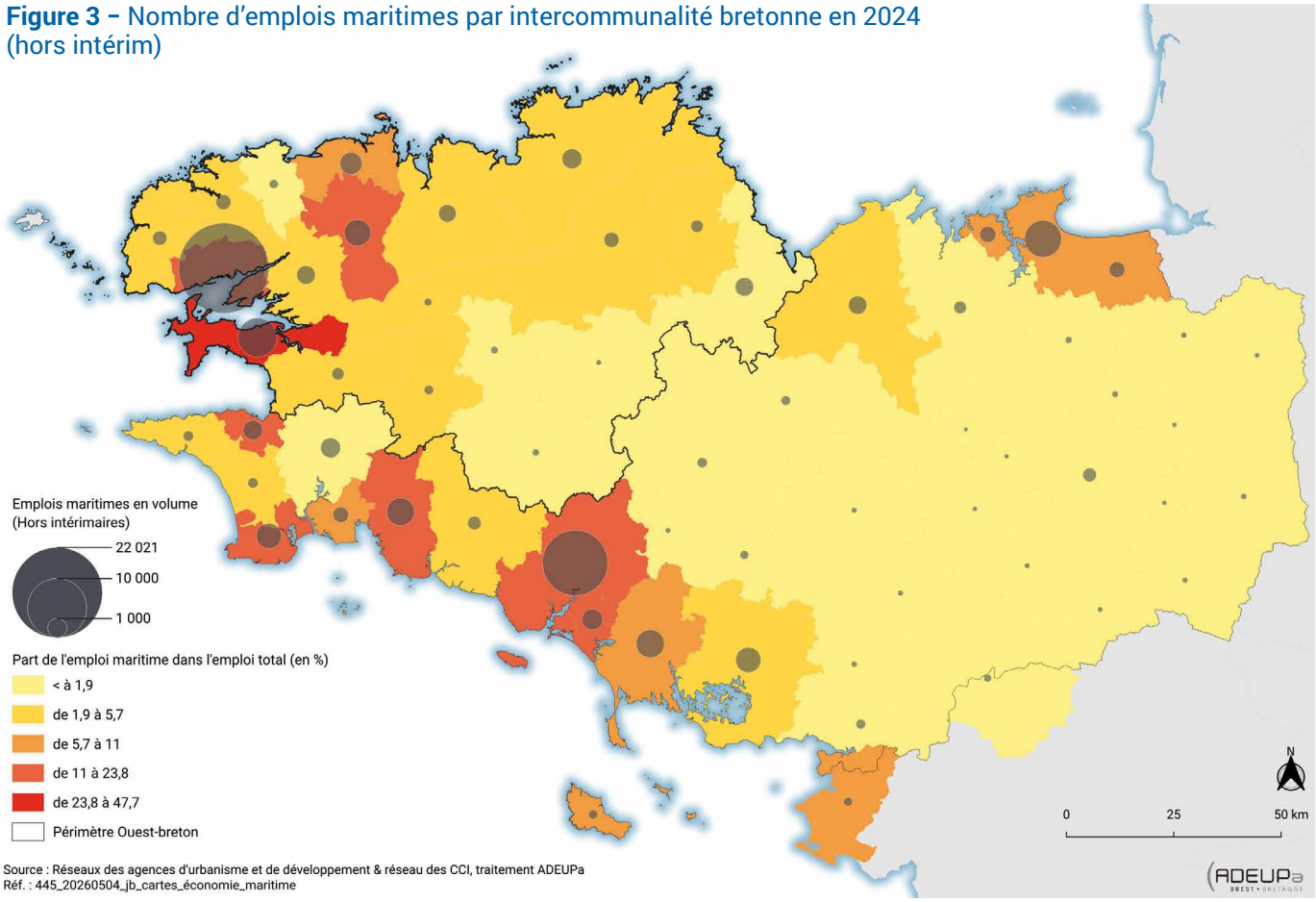
Les produits de la mer alimentaires (12 % des emplois maritimes) se structurent autour de l'amont du secteur, soit plus de 1 500 pêcheurs et aquaculteurs, et la transformation. Cette dernière correspond surtout aux entreprises agroalimentaires, parmi lesquelles Primel Gastronomie (plats préparés à Plougasnou), Moulin de la Marche (transformation de truite et de saumon à Châteaulin) et Mowi Bretagne (transformation du saumon à Landivisiau).

L'enseignement supérieur et la recherche marine représentent plus de 2 500 emplois, soit 6 % des emplois maritimes, et contribuent à structurer le tissu économique maritime de l'Ouest breton. L'Ifremer, institut national ayant installé son siège à Plouzané en 2018, est le premier employeur avec plus de 800 salariés auquel on peut ajouter les effectifs de Génavir (369 salariés) qui opère les navires de la flotte océanique françaises. D'autres acteurs majeurs peuvent être cités comme la station biologique de Roscoff, rattachée à Sorbonne Université et au CNRS, ou encore l'IUEM, école interne de l'Université de Bretagne occidentale, à Plouzané et associant le CNRS, l'IRD, l'Ifremer et l'UBS.



Crédit : Pays de Morlaix - Roscoff

Figure 3 – Nombre d'emplois maritimes par intercommunalité bretonne en 2024 (hors intérim)



Source : Réseaux des agences d'urbanisme et de développement & réseau des CCI, traitement ADEUPa
Réf. : 445_20260504_jb_cartes_économie_maritime

Figure 4 – Les 10 premiers employeurs maritimes de l'Ouest breton en 2024

Établissement	Pays	Domaine maritime	Effectif
Base de défense Brest-Lorient	Pays de Brest, pays de Morlaix	Activités de défense liées à la mer	16 443
Naval Group	Pays de Brest	Construction et réparation navale	3 300
Thales DMS France SAS	Pays de Brest	Construction et réparation navale	1 750
Ifremer	Pays de Brest	Enseignement supérieur et recherche marine	804
Bretagne Angleterre Irlande – Brittany Ferries	Pays de Morlaix	Transport maritime	613
Service hydrographique et océanographique de la marine	Pays de Brest	Intervention publique	548
ENSTA	Pays de Brest	Enseignement supérieur et recherche marine	437
Institut universitaire européen de la mer[1]	Pays de Brest	Enseignement supérieur et recherche marine	414
Genavir - Gestion de navires de recherche	Pays de Brest	Enseignement supérieur et recherche marine	369
Primel Gastronomie	Pays de Brest, pays de Morlaix	Transformation des produits de la mer alimentaire	336
Arianegroup SAS	Pays de Brest	Construction et réparation navale	250
Station biologique de Roscoff	Pays de Morlaix	Enseignement supérieur et recherche marine	245

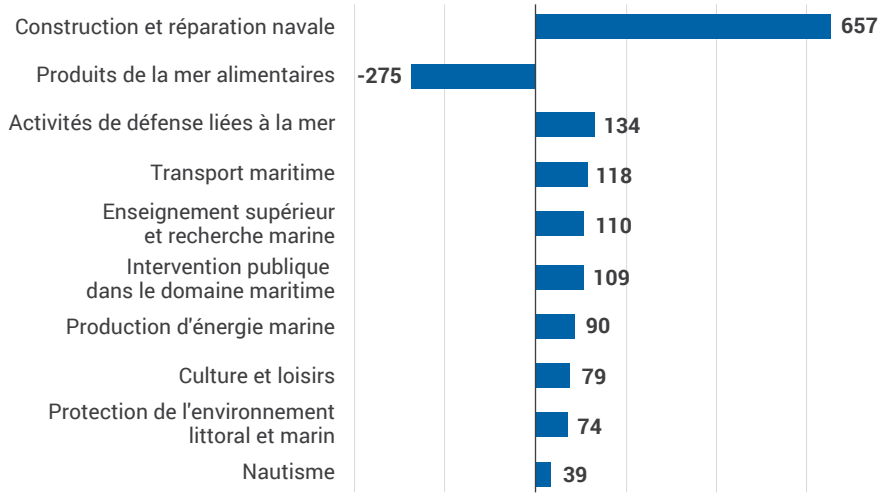
1. Ces effectifs intègrent les employés de l'IRD, du CNRS et de l'UBO détachés sur ce site.

1 100 emplois maritimes supplémentaires entre 2019 et 2024

Entre 2019 et 2024, 1 121 emplois maritimes supplémentaires ont été recensés dans l'Ouest breton, soit une hausse de 3,2 %. Cette progression est supérieure à la moyenne régionale, établie à 2,8 %. Le dynamisme du secteur de la construction et de la réparation navale, porté notamment par les besoins du secteur de la Défense dans un contexte de vives tensions géopolitiques et de réarmement mondial, explique à lui seul près de la moitié de cette croissance, avec plus de 650 emplois créés.

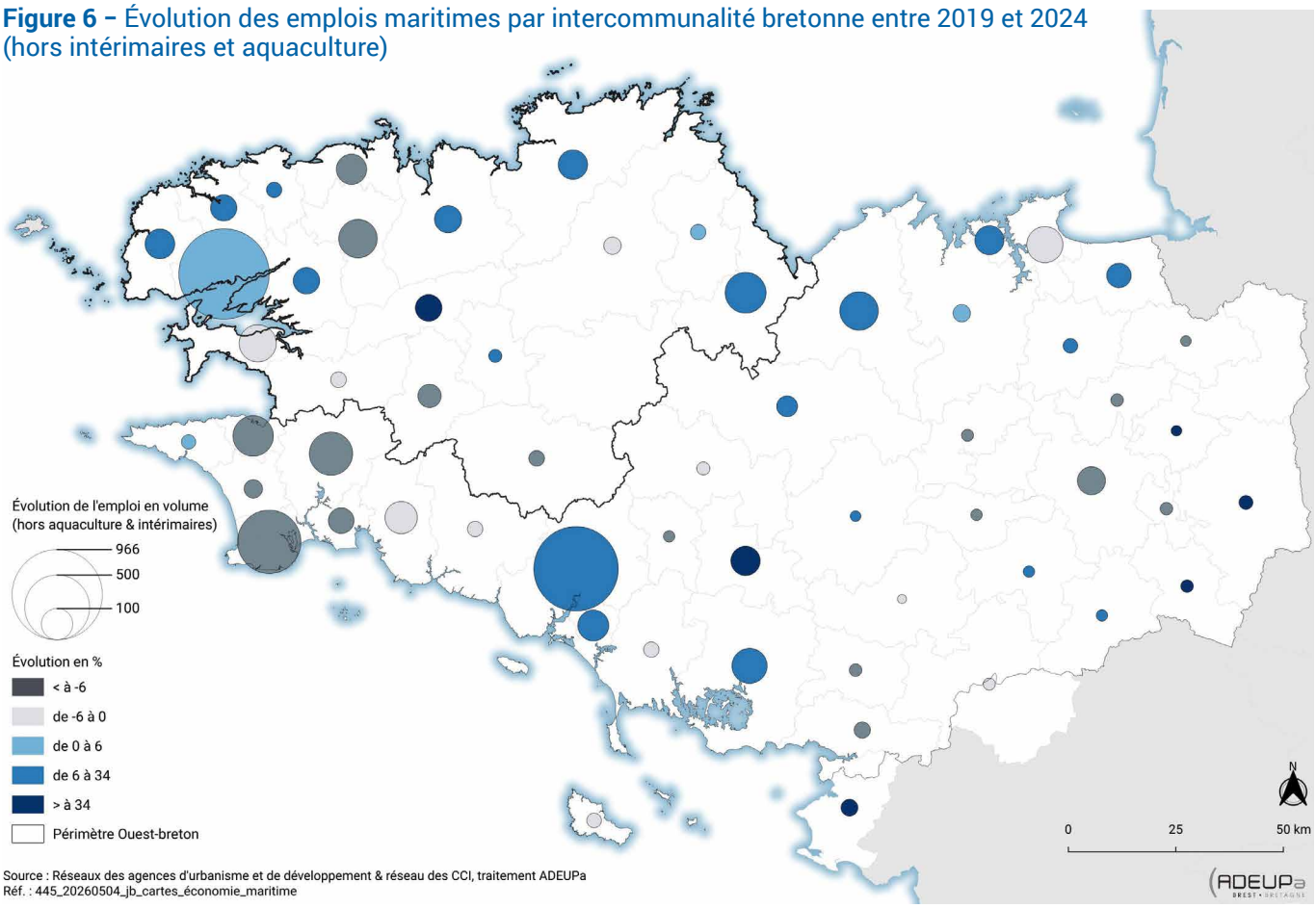
En parallèle, le domaine des produits de la mer alimentaires connaît une évolution contrastée. Sur cinq ans, environ 275 emplois ont été perdus dans l'Ouest breton. Contrairement à d'autres territoires, les effectifs de pêcheurs restent globalement stables. En revanche, le recul observé s'explique principalement par les difficultés de la transformation des produits de la mer alimentaire. L'entreprise Mowi Bretagne, à Landivisiau, a notamment dû se remettre d'un incendie survenu en 2018. Par ailleurs, une baisse des effectifs est constatée au sein de l'entreprise brestoise Kermad. Certaines activités de commerce de gros, comme les viviers, ont également contribué à cette diminution comme ceux situés à Roscoff.

Figure 5 – Principales évolutions des emplois maritimes par domaine dans l'Ouest breton entre 2019 et 2024 (hors intérimaires et aquaculture)



Source : Réseaux des agences de développement et d'urbanisme et des CCI de Bretagne, Dirm Namo, Agreste, traitement Adeupa

Figure 6 – Évolution des emplois maritimes par intercommunalité bretonne entre 2019 et 2024 (hors intérimaires et aquaculture)



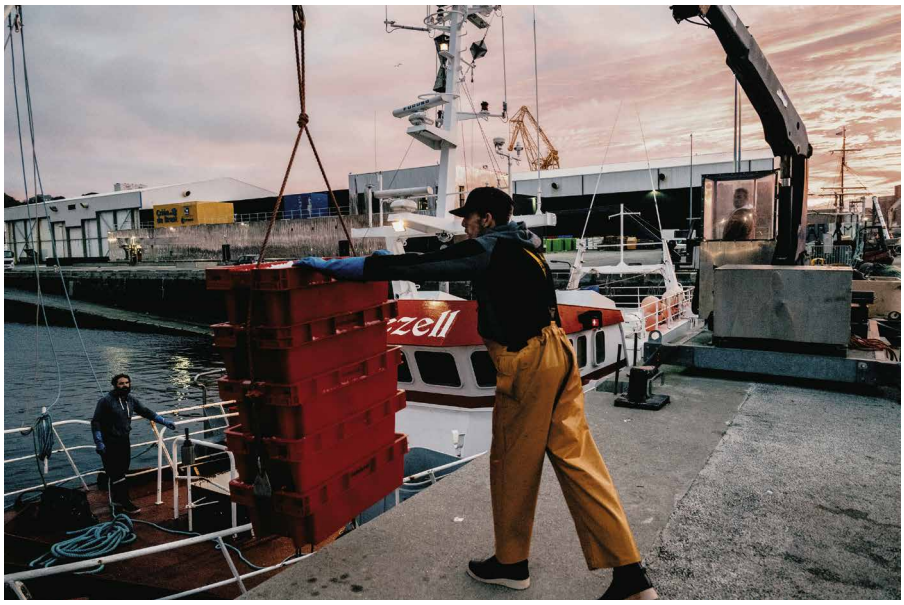
Source : Réseaux des agences d'urbanisme et de développement & réseau des CCI, traitement ADEUPa
Réf. : 445_20260504_jb_cartes_économie_maritime

Le secteur du transport maritime affiche, quant à lui, une évolution positive sur la période. Les effectifs de Kéolis Maritime, localisés principalement à Brest et au Conquet semblent se renforcer, tout comme le recours à l'intérim dans le secteur, probablement en lien avec les incertitudes consécutives à la crise sanitaire. On observe également l'émergence d'acteurs innovants, à l'image de Grain de Sail Shipping, basée à Morlaix, qui met en œuvre des solutions de transport de marchandises décarboné.

D'autres segments de l'économie maritime présentent des dynamiques intéressantes, bien que plus modestes à l'échelle de l'Ouest breton. C'est le cas de la production d'énergies marines, où l'implication croissante des industriels et des pouvoirs publics régionaux commence à produire des effets sur l'emploi. À l'inverse, les produits de la mer non alimentaires enregistrent un léger recul. La fermeture de Nuwen by Setalg, du groupe Roullier situé à Pleubian, représentant une quarantaine d'emplois, ainsi que la légère baisse des effectifs de Lessonia à Saint-Thonan, illustrent cette tendance.

Ces évolutions sectorielles se traduisent par des dynamiques territoriales contrastées. Le pays de Brest concentre à lui seul près de 90 % des créations d'emplois, en raison de la forte présence de la filière construction et réparation navale, en lien avec la Défense. Toutefois, les intercommunalités de Saint-Brieuc et de Lannion se distinguent par des hausses relatives importantes (environ +25 %), respectivement portées par la pêche pour l'une et par la construction et réparation navale pour l'autre. À l'inverse, les pays de Morlaix et de Guingamp enregistrent des reculs de l'emploi maritime, de 4,3 % et 5,9 % respectivement, principalement liés aux difficultés des acteurs du secteur de la transformation des produits de la mer présents dans ces territoires.

Le dynamisme du secteur de la construction et de la réparation navale explique près de la moitié de cette croissance.



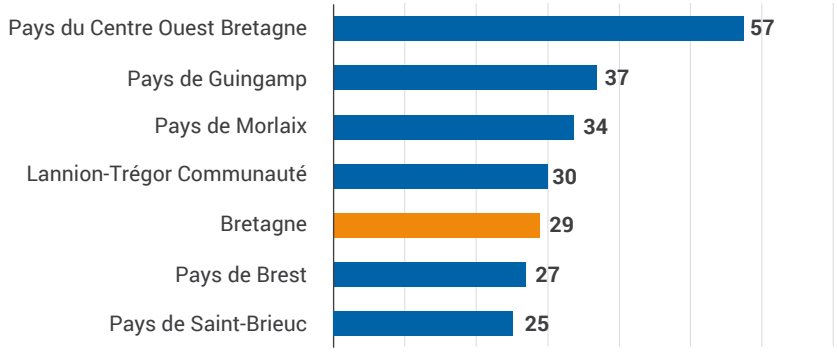
Crédit : Simon Cohen - Brest métropole

Des emplois en majeure partie masculins, avec moins de seniors

Dans l'Ouest breton, 28 % des emplois maritimes sont occupés par des femmes, contre 48 % pour l'ensemble de la population active. Ce taux demeure toutefois supérieur à celui observé dans certaines filières comme la construction (11 %) et se rapproche de l'industrie (31 %) et de l'agriculture (30 %).

La féminisation des emplois varie néanmoins selon les territoires, traduisant les spécificités économiques locales. Ainsi, les pays de Brest et de Saint-Brieuc affichent des taux de féminisation inférieurs à la moyenne régionale établie à 29 %, avec respectivement 27 % et 25 %. Dans le cas de Brest, la forte présence de la Défense, ainsi que des activités de construction et de réparation navale, contribue à une plus grande proportion d'emplois masculins. À Saint-Brieuc, c'est notamment le poids du secteur de la pêche, très peu féminisé, qui explique ce niveau plus faible.

Figure 7 – Part des femmes dans les emplois maritimes par pays de l'Ouest breton



Sources : Insee, Flores 2022, Base Tous Salariés 2022, Base non-salariés 2022, Base de défense, traitement Adeupa

À l'inverse, les territoires de Lannion, Morlaix, Guingamp et, plus encore, du Centre Ouest Bretagne, présentent des taux supérieurs à la moyenne régionale. À Lannion, cette situation s'explique en partie par le poids de l'aquaculture. Dans le pays de Morlaix, l'économie maritime est marquée par la présence de la recherche et du transport maritime, des secteurs qui comptent légèrement plus de femmes. Enfin, dans les pays de Guingamp et surtout dans le Centre Ouest Bretagne, la place importante de l'agroalimentaire lié aux produits de la mer, secteur fortement féminisé, contribue à des niveaux de féminisation nettement supérieurs à la moyenne régionale.

Dans l'Ouest breton, moins de 4 % des emplois maritimes sont occupés par des actifs âgés de plus de 60 ans, contre 6 %[2] tous secteurs confondus. A contrario, les actifs âgés de moins de 30 ans représentent 29 % des emplois maritimes contre 21 % en tenant compte de l'ensemble de la population active. Ainsi, les secteurs maritimes apparaissent donc moins concernés par l'enjeu de renouvellement des générations que d'autres segments de l'économie.

Ce constat se vérifie dans l'ensemble des territoires de l'Ouest breton, ainsi que dans les principaux secteurs maritimes. Le domaine de la Défense se distingue notamment par une population active plus jeune, en lien avec les spécificités de fonctionnement de la Marine nationale. Les résultats observés dans la construction et la réparation navales peuvent, en revanche, surprendre : moins de 4 % des emplois y sont occupés par des personnes âgées de plus de 60 ans. Cette faible proportion s'explique en partie par les dispositifs de départ anticipé dont peuvent bénéficier les salariés exposés, au cours de leur carrière, aux risques liés à l'amiante. Par ailleurs, la présence de grands groupes industriels, tels que Naval Group, Thales ou encore ArianeGroup, peuvent recruter des profils dans les domaines de l'ingénierie, participant à maintenir une population active relativement plus jeune.

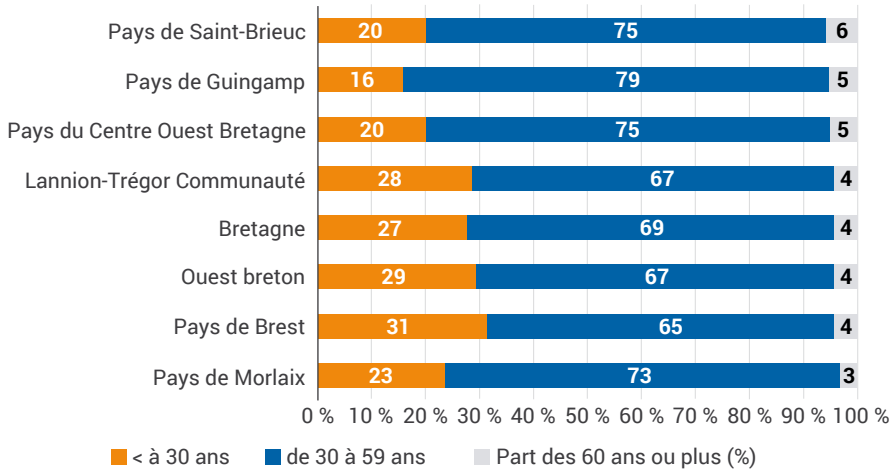
Toutefois, ces tendances globales masquent des disparités importantes selon les métiers. Les acteurs socio-économiques des secteurs industriels, confrontés à des besoins en main-d'œuvre ouvrière, font régulièrement état de tensions de recrutement. Un constat similaire s'observe dans certains métiers spécifiques, comme celui de pêcheur. C'est pourquoi, il est possible de constater une plus faible représentation des actifs de moins de 30 ans dans le pays de Saint-Brieuc.

2. Source : Insee RP 2022.

Près de 13 000 emplois touristiques littoraux estimés dans l'Ouest breton

En 2024, 12 990 emplois touristiques sont localisés dans des communes littorales de l'Ouest breton[3]. Les espaces côtiers constituent un enjeu majeur pour ce secteur, en raison de leur forte attractivité : ils concentrent à eux seuls plus de 88 % des emplois touristiques.

Figure 8 – Répartition des emplois maritimes par classe d'âge



Sources : Insee, Flores 2022, Base Tous Salariés 2022, Base non-salariés 2022, Base de défense, traitement Adeupa

Le pays de Brest s'impose comme le premier bassin d'emplois touristiques, avec 44 % du total de l'Ouest breton, grâce notamment à la présence d'une métropole littorale. Il est suivi par Lannion-Trégor Communauté, qui compte près de 3 000 emplois, soit 23 % du secteur à l'échelle de l'Ouest breton, la locomotive touristique des Côtes d'Armor grâce à sa côte de granit rose et à la station balnéaire de Perros-Guirec. Les territoires du pays de Morlaix et de Saint-Brieuc Armor Agglomération présentent des volumes légèrement plus modestes, avec respectivement 2 154 et 1 321 emplois. Le pays de Guingamp compte 818 emplois. Sur l'ensemble de ces territoires, les activités d'hôtellerie et de restauration dominent largement, représentant environ 70 % des emplois touristiques.

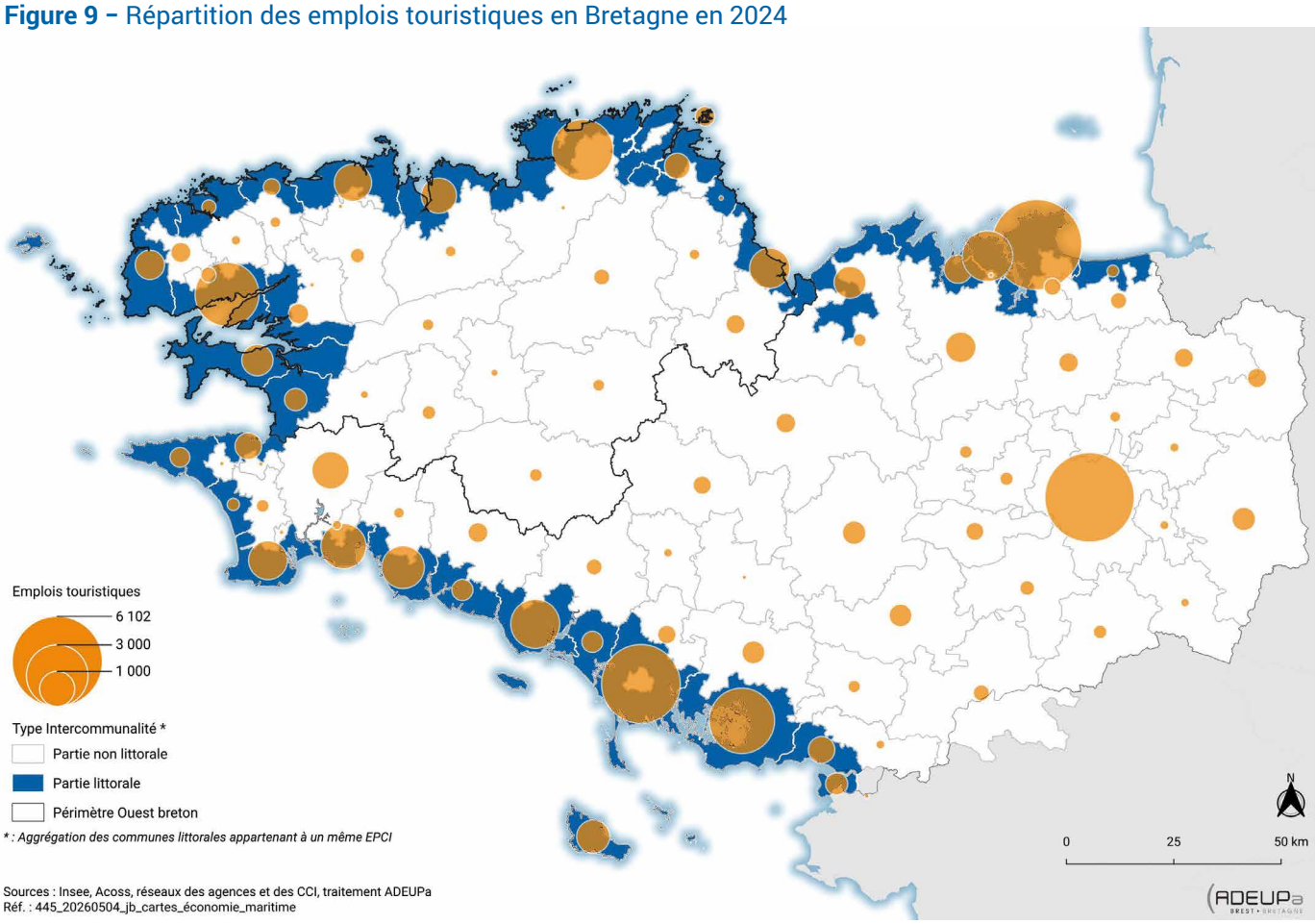
En incluant le tourisme littoral, l'ensemble de l'économie maritime de l'Ouest breton représente 50 300 emplois, soit 13 % de l'ensemble de l'économie. Ce poids demeure nettement supérieur à la moyenne régionale, qui s'établit à 8 %. Les pays de Brest et de Morlaix confirment leur position de territoires maritimes majeurs de l'Ouest breton, avec respectivement 20 % et 13 % de l'emploi total lié à ce secteur. Par ailleurs, Lannion-Trégor Communauté se distingue par une forte progression des activités en lien avec la mer. En intégrant les emplois touristiques localisés sur le littoral, la part de ce secteur dans l'emploi total passe de 3 % à 12 %.

3. Ont été retenues les communes concernées par la loi littoral. 263 communes bretonnes ont ainsi été identifiées sur un total de 1 207.



Crédit : Thibault Poriel - Tourisme Bretagne - Saint-Pol-de-Léon

Figure 9 – Répartition des emplois touristiques en Bretagne en 2024



Sources : Insee, Acoss, réseaux des agences et des CCI, traitement ADEUPa
Réf. : 445_20260504_jb_cartes_économie_maritime

Chiffres-clés des emplois maritimes dans l'Ouest breton

37 312 emplois maritimes en 2024

10 % de l'emploi total contre **5 %** en Bretagne

Les activités de défense, de construction et réparation navale, de produits de la mer alimentaire, de l'enseignement supérieur et de la recherche rassemblent **84 %** des emplois maritimes

1 130 emplois maritimes supplémentaires entre 2019 et 2024

+657 emplois dans la construction et réparation navale

-275 emplois dans les produits de la mer alimentaires

28 % des emplois maritimes sont occupés par des femmes contre **48 %** pour l'ensemble de la population active

29 % des emplois maritimes sont occupés par des actifs de moins de 30 ans contre **21 %** pour l'ensemble de la population active

Recherche et innovation : un binôme indissociable de l'économie bleue

Territoire maritime par excellence, le Finistère s'appuie sur un écosystème exceptionnel où recherche scientifique et innovation se renforcent mutuellement. Dans un contexte international marqué par une concurrence accrue en sciences marines, notamment sous l'impulsion de la Chine et de nouveaux pôles émergents, la pointe bretonne conserve une place de premier plan. Brest et Roscoff continuent de rayonner grâce à l'excellence de leurs travaux de recherche.

Cette force académique constitue également un levier majeur de développement économique. Dans les domaines d'activités tels que les biotechnologies marines, les énergies marines renouvelables ou encore les technologies navales et numériques, les entreprises du territoire transforment les connaissances en innovations répondant aux grands défis contemporains : transition énergétique, souveraineté alimentaire, décarbonation des transports, préservation des océans ou sécurité maritime.

Avec près de 190 entreprises innovantes maritimes, plus de 12 000 emplois, un tissu dynamique de start-ups issues de la recherche publique et des capacités reconnues en matière de transfert technologique, les établissements du Finistère confirment leur rôle de moteur de l'innovation maritime française. Soutenu par des infrastructures scientifiques de rang mondial et des dispositifs d'accompagnement uniques, cet écosystème illustre la capacité du territoire à faire de la mer à la fois un objet de connaissance, un espace d'expérimentation et un vecteur de création de valeur.

Une recherche scientifique qui maintient son rang dans un contexte de concurrence internationale accrue

Le contexte international de la recherche en sciences marines est marqué par plusieurs mutations au cours de la période récente (2023-2026). La montée en puissance de la dynamique de production scientifique chinoise s'est accentuée, (4 des 5 premières places mondiales). En effet, cette région concentre les seuls sites mondiaux dont la production scientifique est plus importante que sur la période précédente 2019-2022. Parallèlement, la dynamique s'est affaiblie dans la majorité des villes de recherche marine hors capitale (Woods Hole, Kiel, Southampton Hobart, Hambourg, Halifax, Plymouth, etc.), et un changement de paradigme est observé avec l'émergence de nouveaux sites de premier plan, dont la spécialisation en sciences de la mer se confirme : Xiamen, Trondheim, Exeter ou encore Naples mais surtout un ensemble de territoires qui révèle une certaine polarisation au sud (Rio de Janeiro, Lisbonne, Porto, Istanbul, etc.).

Dans ce contexte, Brest résiste et maintient sa dynamique de publications (22e rang mondial, devant Woods Hole, Trondheim et Southampton notamment), bien que l'affaiblissement général du rythme de production (hors sites chinois et Istanbul), touche aussi la pointe bretonne. Une hypothèse explicative à cette relative résistance serait la densité du réseau international de Brest et les liens de collaboration avec les acteurs des sites émergents sur l'axe sud évoqué.

Sur le plan thématique, la production scientifique marine au cours de la période récente se structure autour de 4 champs récurrents : l'océanographie, la biologie marine, les géosciences et les sciences de l'environnement. Pour la pointe bretonne (Brest et Roscoff), les thématiques porteuses traduisent toujours le caractère fortement académique de la recherche. On peut citer également la production brestoise dans les sciences de l'atmosphère, l'écologie et certaines sciences de l'ingénieur[4]. Les publications chinoises se distinguent par une forte présence dans les sciences de l'ingénieur et des matériaux. La dynamique des nouveaux sites est portée pour une part significative par les sciences de l'ingénieur également (Istanbul), mais aussi par la biochimie, l'écologie, les sciences et techniques autour de la pêche et de l'alimentation, ou encore la zoologie et les sciences de la biodiversité et de la conservation (Rio de Janeiro, Porto).

L'UBO retrouve par ailleurs son rang au classement de Shanghai en océanographie : 14e en 2025, 12e en 2024, après la 5e place en 2023 imputable manifestement à la tenue du One Ocean Summit à Brest en 2022. Concernant les performances individuelles, il est possible de faire référence au classement de Stanford, qui recense chaque année les scientifiques les plus cités dans le monde. Pour l'année 2025, 33 chercheurs du territoire brestois sont distingués, dont 11 intervenants dans les champs des sciences de la mer.

4. Les sciences de l'ingénieur regroupent les thématiques suivantes : Ingénierie électrique/électronique ; Ingénierie chimique ; Ingénierie de l'océan ; Ingénierie marine ; Ingénierie civile.

MÉTHODOLOGIE : ESTIMATION DE LA PRODUCTION SCIENTIFIQUE MARINE

Le recensement des publications est réalisé à l'aide d'une approche bibliométrique spatialisée à partir de la base de données du Web of Science. Les publications scientifiques concernant chaque territoire sont identifiées à l'aide de la combinaison de deux types d'équations basées d'une part sur les dénominations des institutions de recherche, et d'autre part sur les thématiques de recherche. Cette démarche permet une approche décloisonnée de la recherche publique en sciences et technologies marines et une meilleure comparabilité internationale. Ce recensement est réalisé en 2026 et concerne 124 sites dans le monde selon les paramètres décrits dans :

Charles K., Marine science and blue growth: Assessing the marine academic production of 123 cities and territories worldwide, Marine Policy, Volume 84, October 2017, Pages 119-129 (DOI : 10.1016/j.marpol.2017.07.016).

Charles K. & Charles E., « Quels rôles pour les activités de recherche scientifique dans une stratégie de développement territorial ? Les cas de Brest (France) et Bergen (Norvège) », Revue d'Économie Régionale & Urbaine, 2020/3 (Mars), p. 409-436 (DOI : 10.3917/reru.203.0409).

Figure 10 – Évolution des publications des principaux sites positionnés en sciences de la mer dans le monde (taux de croissance du nombre de publications Web of Science entre les périodes 2019-2022 et 2023-2026)

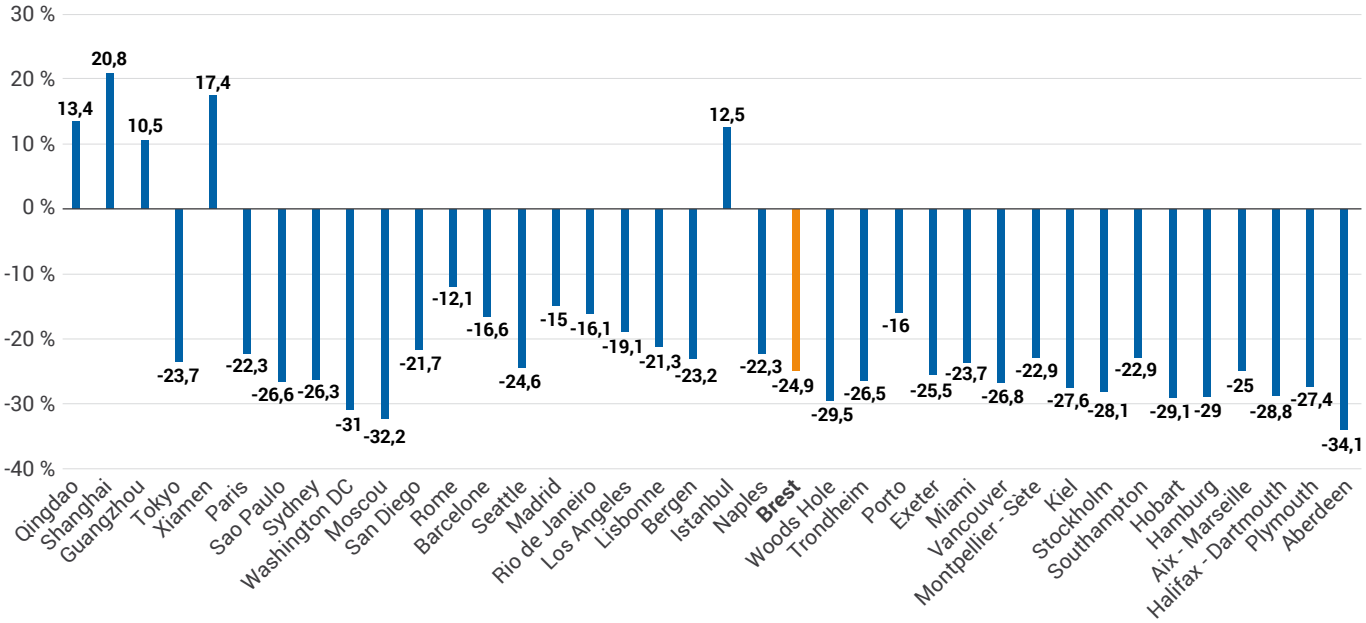
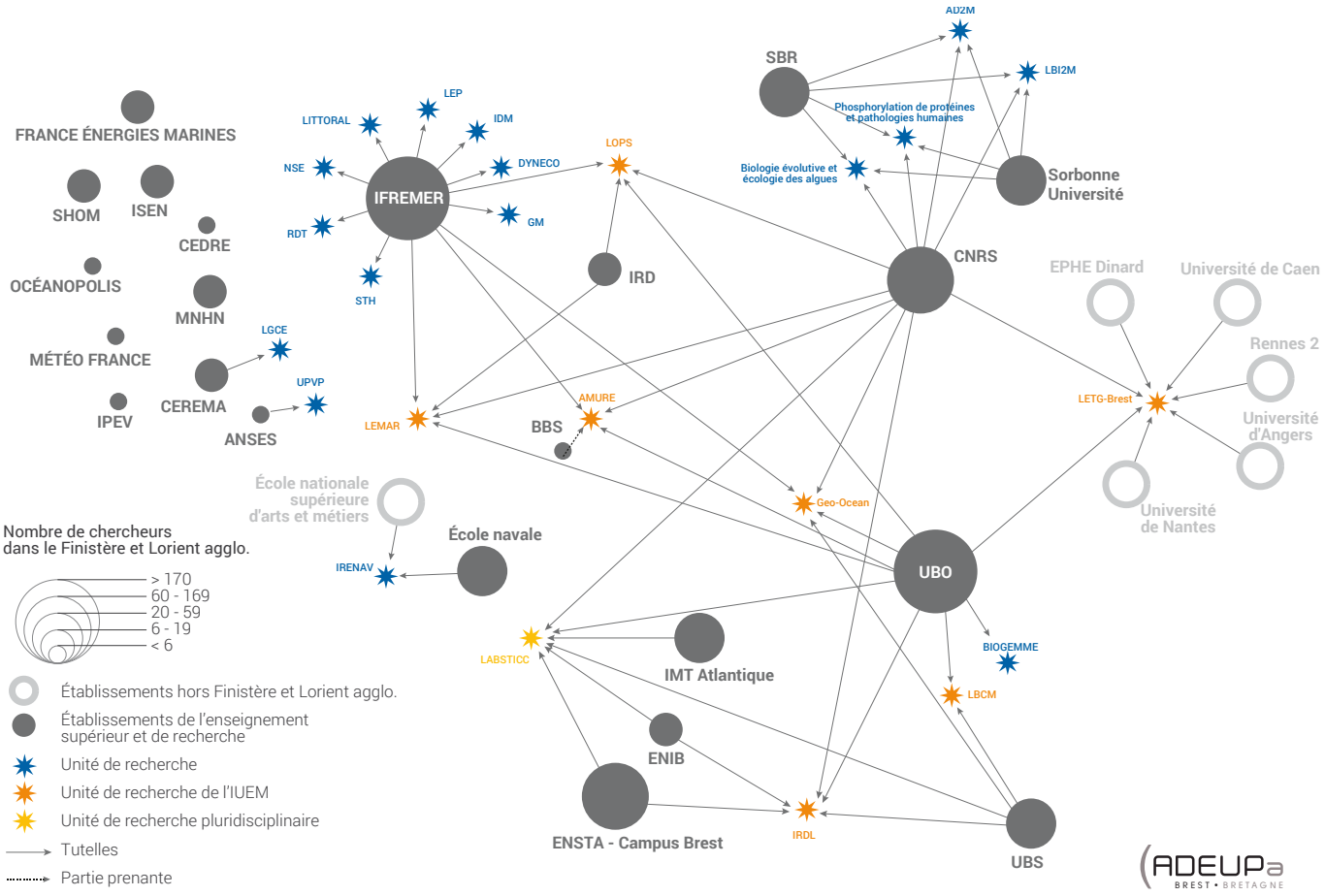
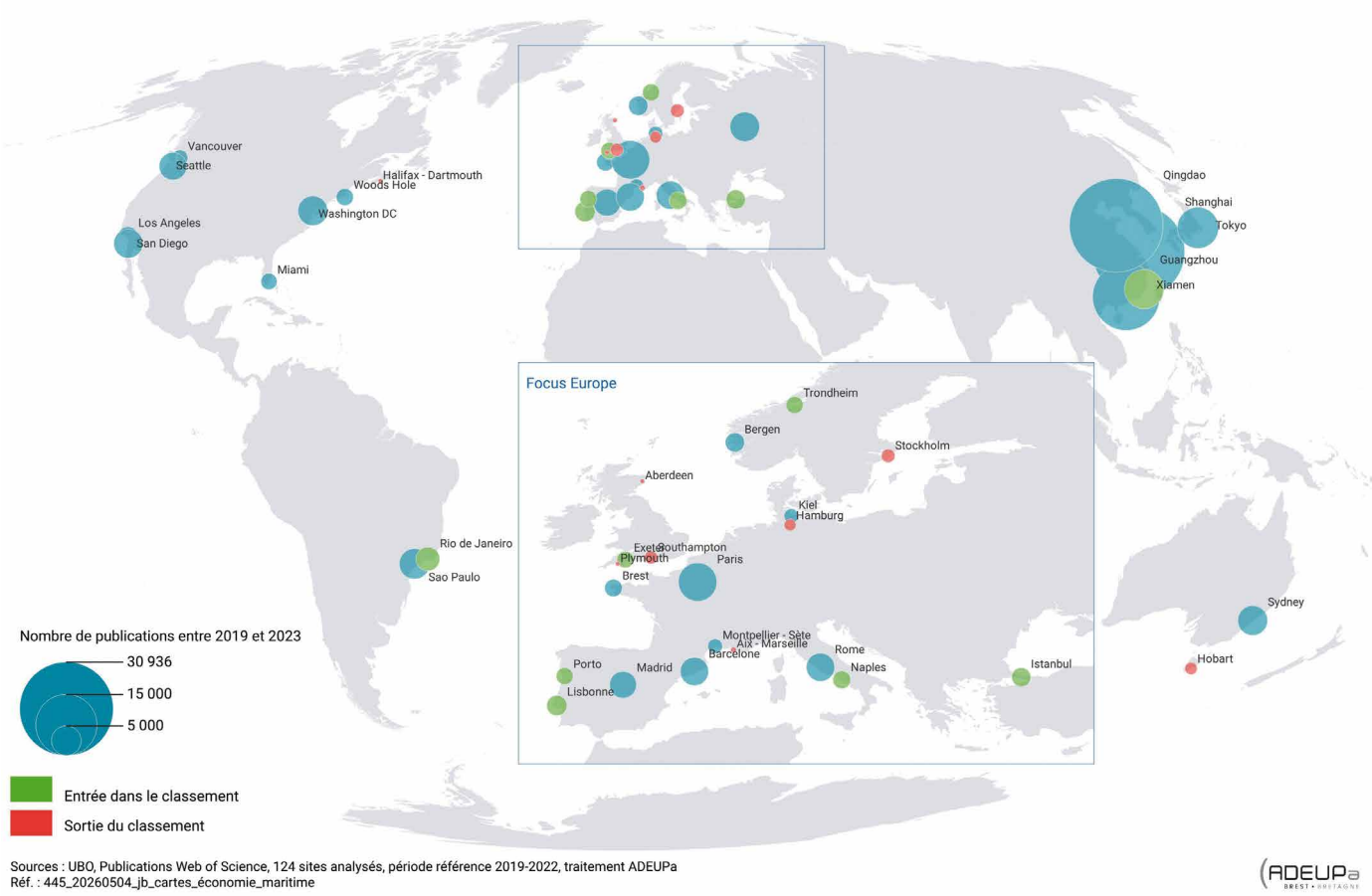


Figure 11 – Les unités de recherches dans le domaine de la mer et du littoral



Source : UBO

Figure 12 – Les 30 premiers sites mondiaux publiant en sciences marines entre 2023 et 2026



Sources : UBO, Publications Web of Science, 124 sites analysés, période référence 2019-2022, traitement ADEUPa
Réf. : 445_20260504_jb_cartes_économie_maritime

L'économie maritime, source d'innovation dans l'Ouest breton

Le milieu marin représente historiquement, pour de nombreuses entreprises en Bretagne, un laboratoire et une source d'idées et de projets pour répondre aux enjeux économiques, environnementaux et sociaux. L'innovation peut prendre différentes formes : innovation de produit, de service ou d'usage, innovation de procédé, d'organisation, innovation technologique, sociale, etc.

L'économie maritime pour une croissance bleue, au cœur de la stratégie régionale

La stratégie régionale recherche et innovation de la Bretagne 2021-2027 positionne l'économie maritime comme l'un des six domaines d'innovation stratégique, pour lequel la Bretagne possède des atouts différenciants à l'échelle internationale. Six leviers thématiques sont identifiés :

- Les énergies marines renouvelables ;
- Les bioressources et biotechnologies marines ;
- Les navires du futur ;
- Les ports, la logistique et le transport maritime ;
- La sécurité maritime ;
- L'environnement, la santé des océans et la gestion du littoral.

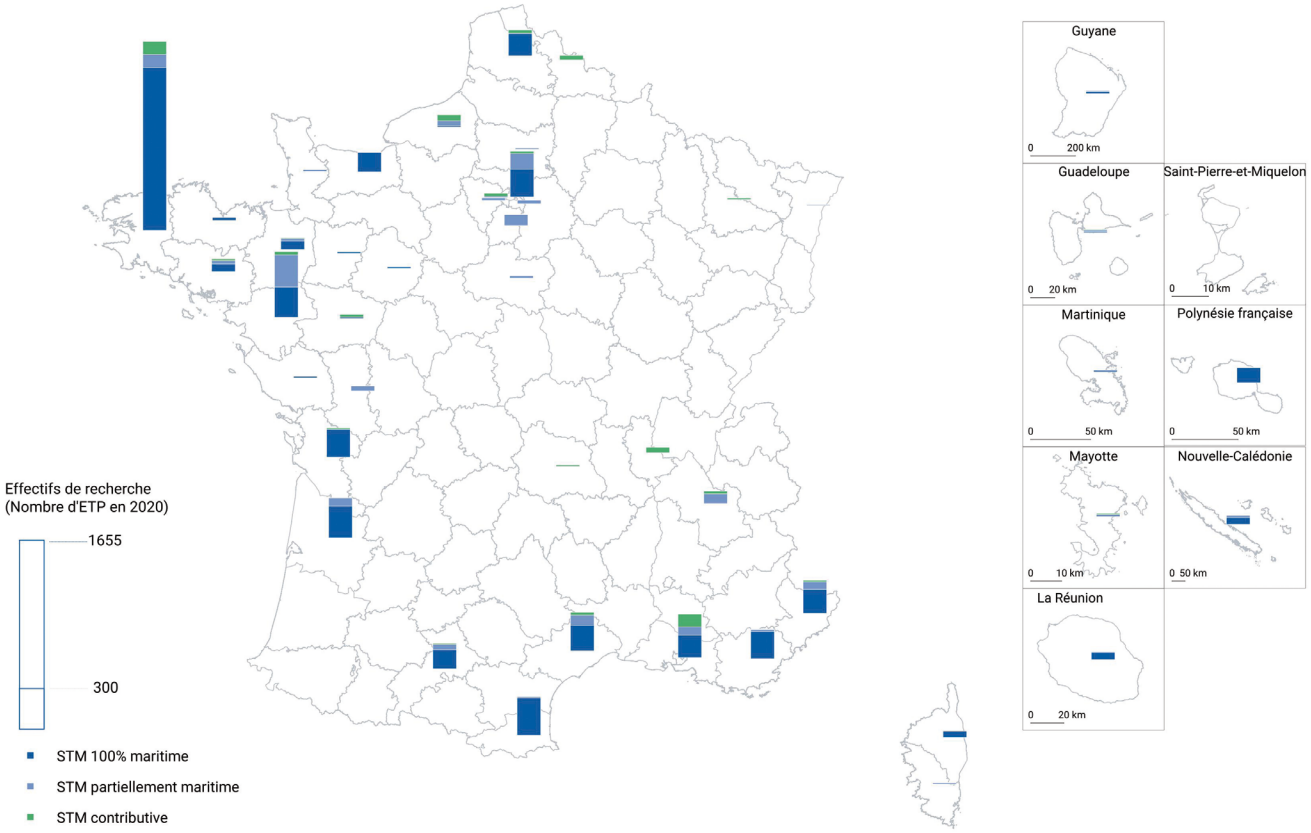
Si la Bretagne n'est pas la seule région française à disposer de ressources marines et à y puiser des sources d'innovation, elle capitalise un potentiel exceptionnel grâce à la diversité de ses activités maritimes, aux forces scientifiques de recherche et développement et aux habitudes de coopérations.

En plus d'être portée à l'échelle régionale, l'économie maritime est un sujet d'attention pour quasiment l'ensemble des intercommunalités de l'Ouest breton, inscrit dans leur projet de territoire ou leur stratégie de développement économique. Si l'Ouest breton présente une vision panoramique des enjeux en lien avec l'économie bleue, les territoires ont priorisé leurs objectifs. Brest métropole et Lannion-Trégor Communauté ont d'abord orienté leurs efforts vers les nouvelles technologies (dronisation, spatial) et la Défense. La CC du Pays des Abers qui se situe à proximité du plus grand champ d'algues d'Europe et qui héberge deux entreprises industrielles de transformation d'algues, a naturellement dirigé ses actions vers la préservation de cette ressource et le soutien de l'ensemble de la filière. La biomasse marine, sous l'angle des biotechnologies, est aussi partagée notamment par Morlaix Communauté et Haut-Léon Communauté. Saint-Brieuc Armor Agglomération mise de son côté sur la filière pêche reconnue pour la coquille Saint-Jacques, mais aussi les EMR puisqu'elle héberge le plus grand parc d'éoliennes en mer de Bretagne.

MÉTHODOLOGIE : IDENTIFICATION DES ENTREPRISES INNOVANTES

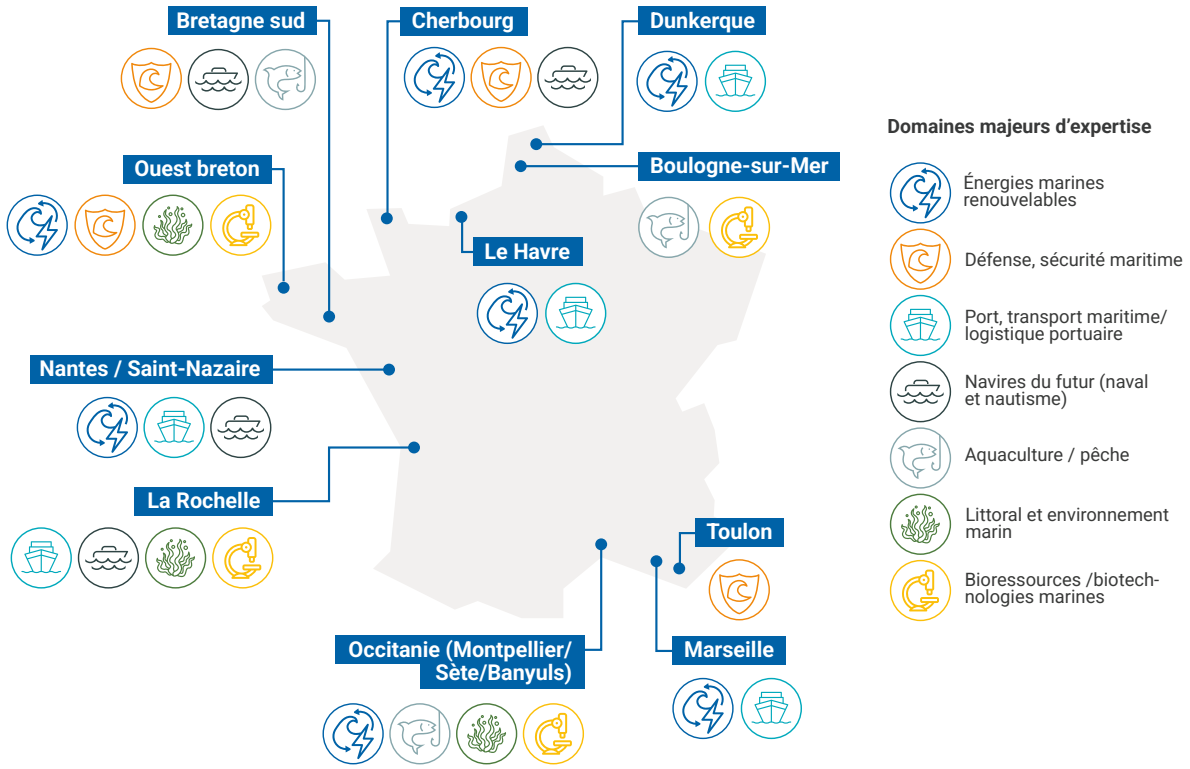
Pour identifier le caractère innovant de l'activité des entreprises, plusieurs sources d'informations ont été croisées : brevets ; financements de l'innovation ; levées de fonds ; lauréats des concours à l'innovation ; accompagnement par des structures d'appui comme les technopôles, incubateurs, accélérateurs, Satt Ouest valorisation, les pôles de compétitivité, etc. ; partenaires de chaires industrielles et laboratoires communs.

Figure 13 – Effectif de recherche en sciences et techniques de la mer par département en 2020



Source : Cartographie des sciences et techniques de la mer dans la recherche publique française, Ifremer, Comer
Réf. : 445_20260504_jb_cartes_économie_maritime

Figure 14 – Principaux territoires d'innovation maritime en France avec leurs domaines majeurs d'expertise



190 entreprises innovantes maritimes dans l'Ouest breton

Quatre entreprises innovantes sur dix en activité en 2026 dans l'Ouest breton relèvent du domaine maritime. Elles conçoivent des produits, procédés, technologies ou services sur la base de l'exploitation des ressources marines ou pour des applications en lien avec le littoral et les océans. Ces projets permettent de faire émerger des solutions afin de répondre aux enjeux environnementaux et sociaux (ex. : décarbonation du transport maritime, souveraineté alimentaire et énergétique, adaptation aux changements climatiques).

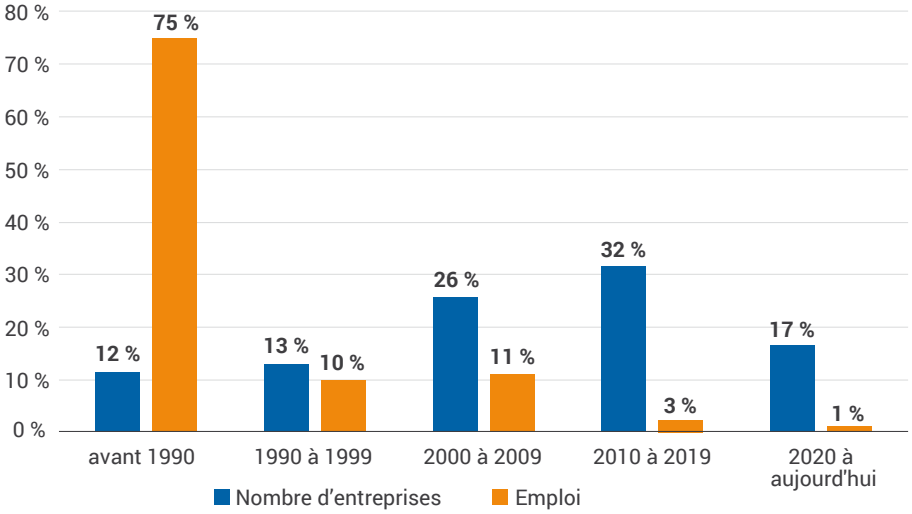
Ces 190 entreprises innovantes maritimes emploient 12 200 salariés fin 2025. Au-delà de quelques grands employeurs historiques comme Thales, Naval Group ou Brittany Ferries, ce sont pour l'essentiel des établissements de petite ou moyenne taille. Même si elles ont été créées localement, elles peuvent néanmoins être rattachées à des groupes à capitaux nationaux, voire internationaux (JRS Marine Products, Gilbert, Exail, Sercel, etc.).

Certaines start-ups créées dans l'Ouest breton ont d'ailleurs fait l'objet de rachats au cours de leur vie. Par exemple, Quiet Oceans à Plouzané, positionnée sur l'étude d'impact des bruits des océans a elle aussi été reprise par CLS en 2024 ; le bureau d'études brestois Actris, spécialisé dans l'électronique et les systèmes embarqués, a été acquis par le groupe allemand Aeromaritime Engineering en 2025 ; Mappem Geophysics, situé à Saint-Renan et spécialisé dans les études et services géophysiques marins et sous-marins, est entré dans le groupe Seavorian en 2025.

520 emplois dans les jeunes pousses de moins de 15 ans

Une entreprise innovante maritime sur deux a été créée depuis 2010, ce qui traduit une relative jeunesse de l'écosystème local. Parmi les créations les plus récentes, on peut citer des activités aussi diverses que Venturix à Landévennec (éolien flottant), Maari à Roscoff (aquaculture), 52 Hertz à Brest (communication sous l'eau) ou Fairscope à Saint-Martin-des-Champs (imagerie sous-marine). Pour autant, en termes d'emplois, ce sont sans surprise les sociétés historiquement implantées dans le territoire qui emploient l'essentiel des effectifs salariés concourant à l'innovation maritime. Au total, les entreprises innovantes maritimes, créées depuis 2010, emploient 520 salariés dans l'Ouest breton.

Figure 15 – Répartition des entreprises innovantes maritimes dans l'Ouest breton en 2025, selon leur période de création*



Source : Adeupa

* Note de lecture : 12 % des entreprises innovantes ont été créées avant 1990 et représentent 75 % des emplois identifiés.

Certaines d'entre elles dépassent le seuil des 20 salariés comme Foil and Co à Pencran (fabrication de pièces composites pour loisirs nautiques), Symbiomer à Penvénan (pêche et aquaculture), France énergies marines à Plouzané, Apizee à Lannion (solutions d'interaction vidéo) ou Quiet Ocean à Plouzané.

Les jeunes entreprises innovantes à dominante servicielle

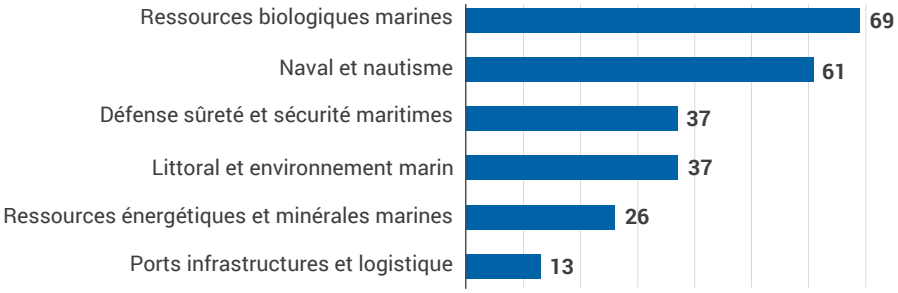
47 % des entreprises innovantes maritimes ont une activité de production, soit dans le domaine de la pêche-aquaculture ou de l'industrie (transformation des produits de la mer, fabrication de produits cosmétiques, métallurgie, fabrication de composants et de cartes électroniques, construction et réparation navale, etc.). Elles emploient trois salariés sur quatre. Dans les autres cas, ce sont des sociétés de services, notamment des activités d'ingénierie, d'études et de services numériques. Les entreprises créées depuis 15 ans ont, dans une grande majorité des cas, une activité orientée vers les services.

L'innovation maritime se trouve souvent au croisement de filières, telles que mer et santé, mer et numérique, mer et spatial, mer et alimentation. Les prochaines années sont sources d'opportunités d'innovation et de création de valeur dans de nombreuses thématiques comme :

- La défense et la sécurité maritime, compte tenu des enjeux géostratégiques et des fonctions stratégiques historiquement implantées dans l'Ouest breton ;
- Les ressources biologiques marines, permettant de répondre aux besoins alimentaires et de diversifier les matières premières utilisées pour la santé, les matériaux, la cosmétique, etc.
- Les énergies marines. Même si les dynamiques ont été freinées par le retard dans le déploiement des parcs éoliens en mer, le territoire peut compter sur différents leviers : la présence à Plouzané de France énergies marines, institut national pour la transition énergétique dédié à la recherche et à l'innovation dans le domaine de l'éolien en mer, une offre foncière sur le polder brestois pour accueillir des activités industrielles ; le parc éolien offshore de Saint-Brieuc opérationnel depuis 2024 ; les projets comme le parc en baie de Morlaix, etc.



Figure 16 – Thématiques des entreprises innovantes maritimes dans l'Ouest breton en 2025



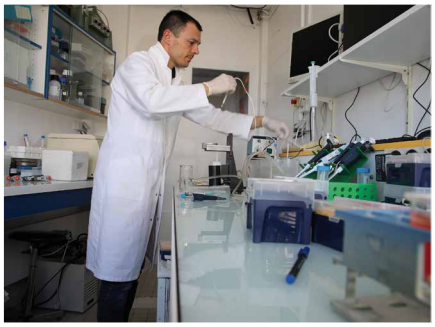
Source : Adeupa - Certaines entreprises peuvent être décomptées dans plusieurs domaines

Trente entreprises innovantes issues de la recherche publique

Dans l'Ouest breton, les entreprises innovantes sont régulièrement issues de recherche publique. Par exemple, dans le pays de Morlaix, ce sont des entreprises de biotechnologies comme Hemarina, Perha Pharmaceuticals, Seabelife ou Aberactives, qui s'appuient particulièrement sur la valorisation de travaux du CNRS et de Sorbonne Université.

Dans le pays de Brest, les activités sont diverses : observation des océans avec par exemple E-Odyn ou Hyghtech-Imaging, énergies marines avec Eolink, aquaculture avec France Haliotis, navire du futur avec Bluefins, ou encore d'autres thématiques comme l'analyse de l'environnement marins avec Mappem Geophysics, etc. Les liens avec la recherche sont multiples : localement, avec des acteurs comme le CNRS, l'Ifremer, l'UBO, l'IMT Atlantique ou l'ENSTA, mais aussi avec d'autres universités comme celles de Caen, Nantes, Rennes ou Sorbonne Université.

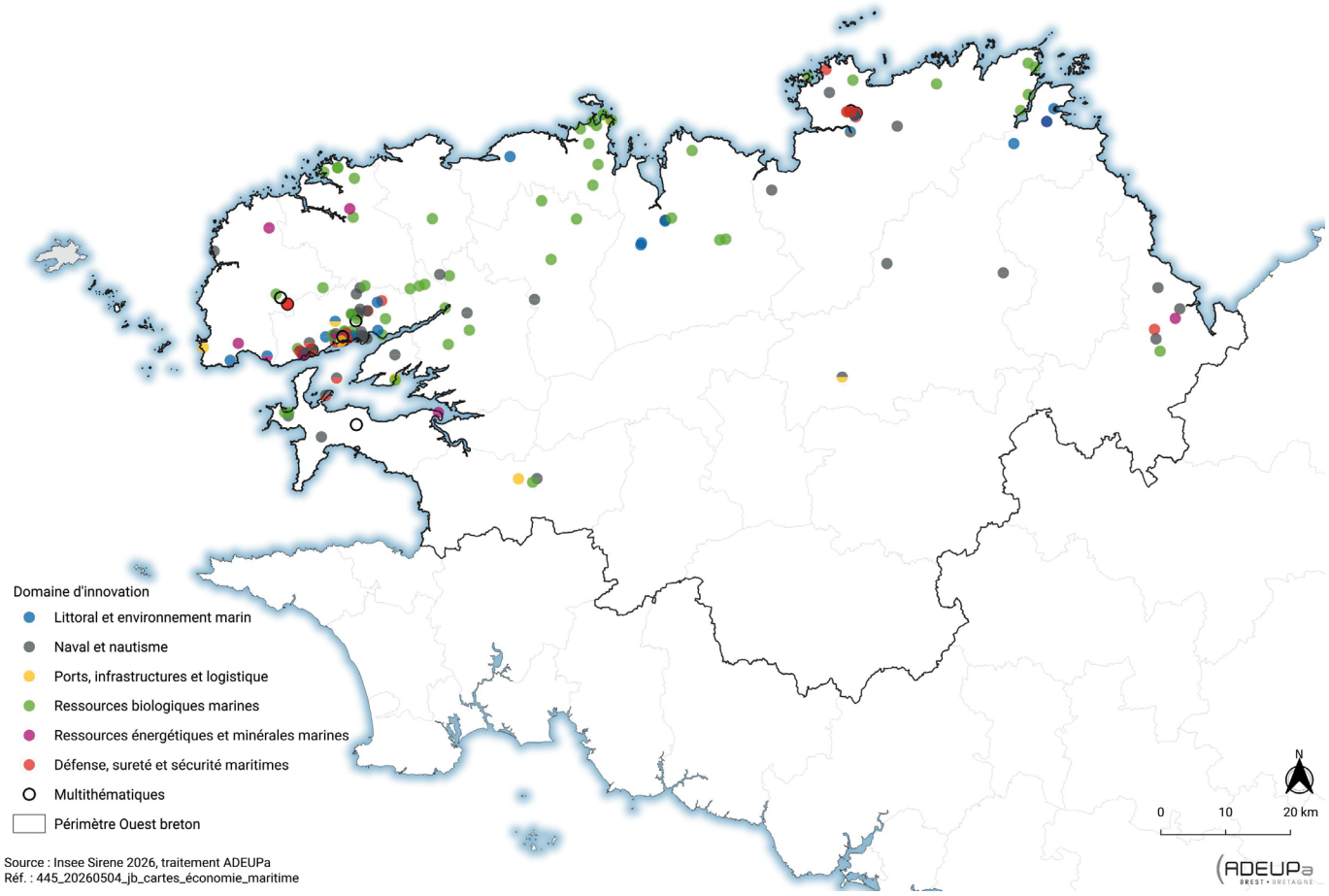
Hemarina, Perha Pharmaceuticals, SaeBelife ou Aberactives s'appuient sur les travaux du CNRS et de Sorbonne Université.



Crédit : Wilfried Thomas - Pays de Morlaix

Dans le secteur de Lannion, les domaines de l'optique et de la photonique ouvrent sur des applications maritimes (ex. : Oxxius, Exfo Optics, Lumibird), les liens étant particulièrement forts avec l'université de Rennes, l'Insa Rennes et le CNRS.

Figure 17 – Localisation des entreprises maritimes innovantes dans l'Ouest breton en 2026

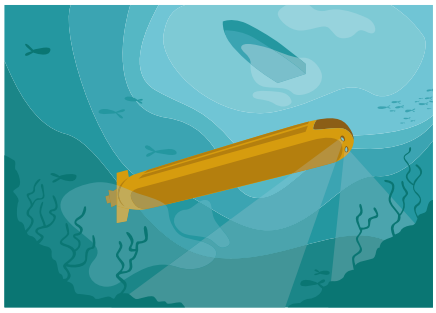


Source : Insee Sirene 2026, traitement ADEUPa
Réf. : 445_20260504_jb_cartes_économie_maritime

De forts besoins en capitalisation des entreprises maritimes innovantes

Depuis 2009, 85 M€ de fonds ont été levés par des entreprises innovantes du domaine maritime dans l'Ouest breton, soit environ 17 % des fonds collectés tous domaines confondus. L'importance de l'économie maritime dans l'essor des startups s'explique par la diversité des cas d'usages, de leur potentiel économique et des importants besoins en financement pour la recherche, le développement puis l'industrialisation. Les entreprises du pays de Morlaix ont fortement contribué à cette dynamique, au travers des besoins en investissements manifestés par les entreprises en biotechnologies marines, issues de l'essaimage de la Station biologique de Roscoff. L'intégralité des fonds collectés sur le périmètre (52 M€) sont en lien avec la valorisation des ressources marines.

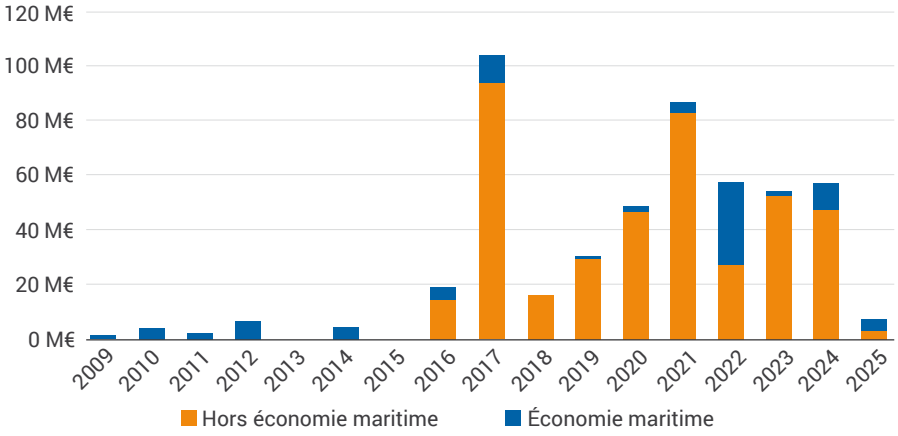
À l'image de son économie maritime très diversifiée, la métropole brestoise et son bassin d'influence ont bénéficié de levées de fonds réparties sur de nombreux domaines tels que les EMR, qui requièrent d'importants besoins en investissement, puis le développement des technologies spatiales, la communication sous-marine augmentée, la décarbonation du transport maritime ou encore la dronisation maritime.



Des innovations maritimes protégées par des brevets

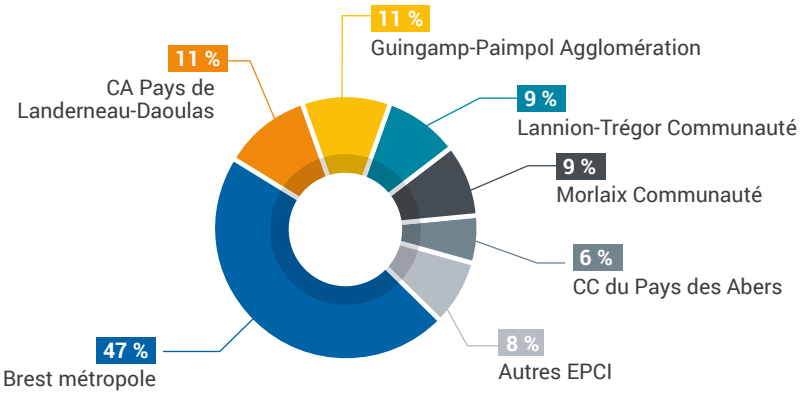
Depuis 2010, 141 brevets en lien avec le milieu maritime ont été déposés par les acteurs de l'Ouest breton, ce qui représente 1 brevet sur 5. La métropole brestoise concentre près de la moitié de ces brevets (47 %). La CA du Pays de Landerneau-Daoulas, Guingamp-Paimpol Agglomération, Lannion-Trégor Communauté et Morlaix Communauté cumulent respectivement entre 9 % et 11 % du total. Le poids des autres EPCI est assez marginal avec 14 % du volume de brevets déposés.

Figure 18 – Volume annuel des levées de fonds des entreprises innovantes (en M€) de l'Ouest breton



Source : Adeupa

Figure 19 – Répartition des dépôts de brevets en lien avec la mer depuis 2010 par intercommunalité de l'Ouest breton



Source : Inpi, traitement Adeupa

La prédominance de la métropole brestoise s'explique par l'implication des acteurs académiques de la recherche dans l'effort global. Ifremer, l'ENSTA, l'UBO, l'Isen Ouest concentrent la moitié des démarches de protection intellectuelle engagées par les acteurs brestois. Ils adressent des sujets variés tels que le développement de charges utiles, composants embarqués dans des sous-marins et autres véhicules marins ; des solutions de transport vélique ; l'exploitation de la biomasse marine. Les acteurs privés couvrent des domaines très variés tels que le développement de technologies pour les EMR, l'utilisation des données et images spatiales pour des usages maritimes, le développement de composants électroniques (capteurs, antennes, etc.) pour l'industrie navale, l'autonomisation énergétique des navires, les communications acoustiques sous-marines, l'exploitation de la biomasse marine pour la cosmétique, la santé.

Les ressources marines constituent une source prolifique de brevets. L'Ouest breton héberge de nombreuses entreprises (Lessonia, Technature, Jymsea, Agrimer, Algaia, etc.) qui génèrent près de 3 brevets sur 4 déposés hors métropole brestoise. Les cas d'usage observés sont très divers (cosmétique, santé humaine et animale, alimentation). L'innovation dans les domaines de la photonique (lasers), des matériaux (composite), de la sphère portuaire (dragage des ports), de la transformation des produits de la mer (inertage des coquilles) et du nautisme (gilets de sauvetage) regroupent l'autre quart des brevets déposés.

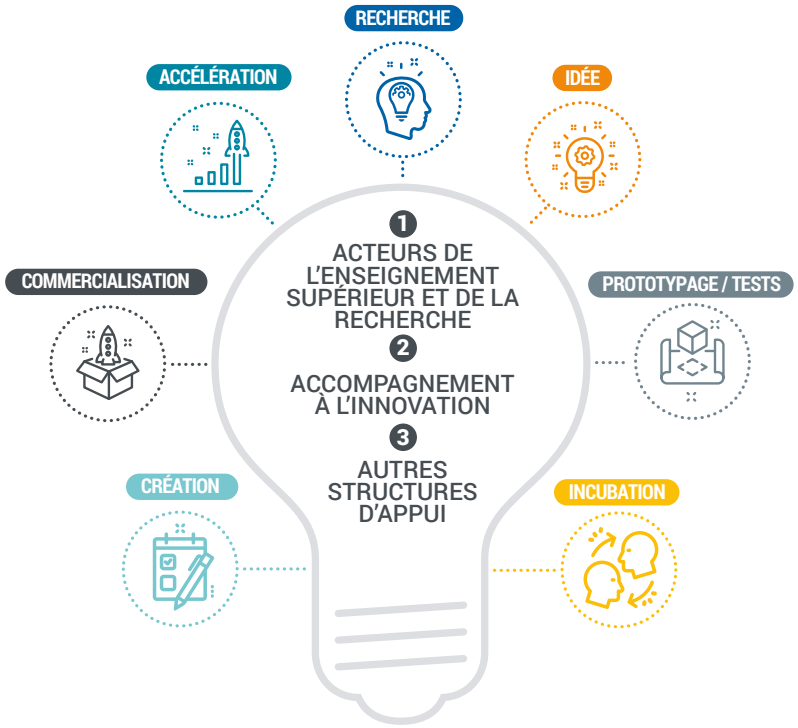
La métropole brestoise concentre près de la moitié de ces brevets.

Un écosystème favorable à l'innovation maritime

Quel que soit l'âge des entreprises et leur domaine d'activité, les entrepreneurs peuvent s'appuyer sur un réseau d'acteurs dont la mission est de stimuler et d'accompagner l'innovation. Précédemment mentionné, on peut rappeler l'importance des forces académiques de recherche en présence dans le domaine maritime : l'Ifremer dont le siège est à Plouzané, l'UBO, l'IUEM, le CNRS, Sorbonne Université, la station biologique de Roscoff, les grandes écoles comme l'IMT Atlantique, l'Ensta, l'Enssat, le Shom, etc. Cet écosystème travaille régulièrement en collaboration à l'instar de l'IUEM qui accueille des chercheurs de l'UBO, de l'IRD et du CNRS. Certains acteurs et outils se positionnent spécifiquement sur des missions d'accompagnement de l'innovation maritime : le pôle Mer Bretagne Atlantique ou le pôle d'innovation Orion, le PUI Blue Box, dont les sièges se situent au technopôle Brest-Iroise, l'Institut Carnot Mers situé au siège de l'Ifremer, le projet Blue Valley à Morlaix, etc. Sans pouvoir les présenter intégralement, voici quelques mots sur des acteurs ou outils qui singularisent l'offre d'accompagnement dans l'Ouest breton :

- **Le pôle universitaire d'innovation (PUI) Blue Box.** Les PUI ont émergé récemment en France dans le cadre d'un appel à projets national, financé par le plan d'investissement France 2030. Le constat de départ était simple : la France possède une recherche fondamentale de très haut niveau, mais peine parfois à transformer ces découvertes en brevets, en technologies industrielles ou en start-ups. Les acteurs brestois ont saisi l'opportunité et se sont fédérés pour proposer un projet visant à accélérer l'innovation et les transferts technologiques dans le domaine maritime. Sur les 29 PUI existants actuellement en France, le PUI Blue Box est le seul à être dédié à une thématique, celle de l'Ocean Tech. Labellisé en 2023, son financement court jusqu'à fin 2027.
- Le projet **Blue Valley®** est animé depuis 2019 par le pays de Morlaix et ses EPCI adhérentes, avec le soutien de la Région et du Feampa. C'est à la fois un projet de développement économique territorial et une marque, dont l'ambition est de soutenir le développement de la bioéconomie bleue, qui représente déjà plus de 20 entreprises et environ 400 emplois sur le pays de Morlaix, soit une croissance de plus de 8 % des effectifs depuis 2019. Les missions : animer la communauté d'acteurs, susciter l'envie d'entreprendre, faciliter le parcours du créateur, stimuler l'innovation et le transfert de technologies au croisement des filières et contribuer au rayonnement à l'international. Ce dispositif est animé en complémentarité des actions portées par l'ensemble des acteurs bretons de l'innovation.

UN ÉCOSYSTÈME FAVORABLE À L'INNOVATION MARITIME



1. **Acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche :** Ifremer, CNRS, Sorbonne Université, station biologique de Roscoff, UBO, IUEM, IRD, Ensta, Enib, Isen, IMT Atlantique, Enssat, université de Rennes, UCO.
2. **Accompagnement de l'innovation :** technopôles (Technopole Brest-Iroise, Anticipa, Innozh), pôle innovation de Morlaix, pôles de compétitivité (Mer Bretagne Atlantique, Image et Réseaux, Valorial, ID4 Mobility), pôle d'innovation Orion, pôle universitaire d'innovation Blue Box, Satt Ouest valorisation, Blue Valley, institut Carnot Mers.
3. **Autres structures d'appui :** BPI, Village by CA, Campus mondial de la mer, Cluster algues Bretagne, France cyber maritime, Pôle formation UIMM Bretagne, Ceva (Centre d'études et de valorisation des algues), Campus des métiers et des qualifications des industries de la mer, Cinav.

- **L'Institut Carnot d'Ifremer, appelé Institut Mers** (Marine Engineering Research for sustainable, safe and smart Seas), a été labellisé en 2020. Le label « Carnot » est accordé aux structures de recherche publique qui s'engagent fortement dans la recherche partenariale avec les entreprises. Sa mission principale est d'être un guichet d'entrée pour celles qui souhaitent innover dans le domaine maritime (ex. : lever des verrous technologiques, tester des matériaux, concevoir de nouveaux prototypes). L'une des forces de l'institut réside dans l'offre d'accès à des infrastructures de tests de très haute qualité : le bassin à houle, les plateformes de tests en mer, des caissons hyperbares pour tester la résistance des sous-marins ou des robots aux pressions extrêmes des grands fonds, etc.





Crédit : Julien Creff - Brest métropole

Chiffres-clés de la recherche et l'innovation maritime dans l'Ouest breton

Brest : **22e** rang mondial en termes de publications de recherche en sciences marines

L'UBO : **14e** rang au classement de Shanghai en océanographie

Ressources biologiques marines : **1ère** thématique des entreprises innovantes maritimes

190 entreprises innovantes maritimes soit 1 entreprise sur 4 représentant

12 200 salariés

22 unités de recherches

85 M€ de fonds levés par des entreprises innovantes du domaine maritime

141 brevets déposés depuis 2009 par les acteurs économiques maritimes

Pêche et aquaculture : une filière en mutation

Depuis 2020, l'effort de pêche français connait une contraction progressive, sous l'effet combiné de chocs successifs (Brexit, prix du carburant, crise sanitaire, etc.) et d'évolutions règlementaires (plan de pêche West Med, fermetures spatio-temporelles, encadrements spécifiques, etc.), en parallèle d'un ajustement capacitaire de la flotte. Cette situation s'est traduite à l'échelle nationale par une diminution des débarquements de ressources halieutiques : entre 2022 et 2023, les volumes débarquées sont en recul de 11 %, une dynamique qui s'est poursuivie, dans une moindre mesure entre 2023 et 2024 (-4 %).

En Bretagne, premier bassin halieutique de France métropolitaine, l'effort de pêche a été disproportionnellement affecté par le plan de casse post-Brexit comparativement à d'autres régions, pesant lourdement sur les débarquements de plusieurs ports bretons, notamment dans le Morbihan et le sud Finistère. Cependant, cette situation n'apparaît pas homogène à l'échelle de la région, puisque certains territoires et certaines places portuaires semblent mieux résister, notamment dans l'Ouest breton.

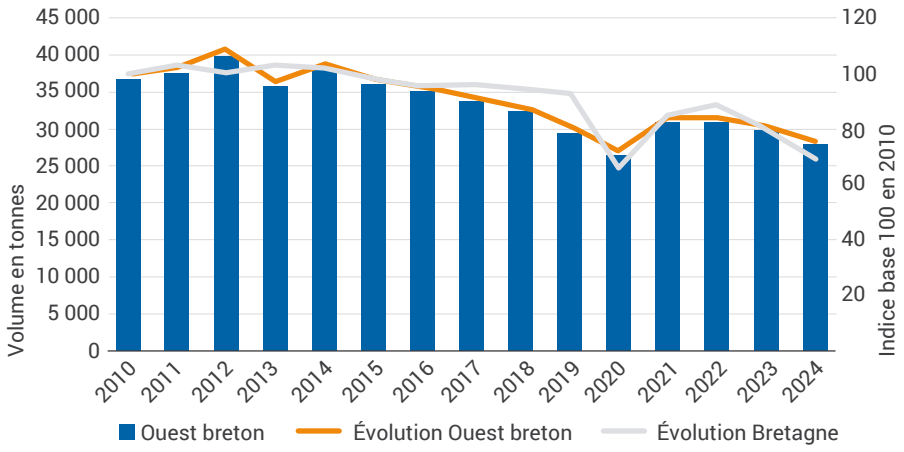
Une certaine résilience des ports de l'Ouest breton

Hors algues, 28 000 tonnes de ressources halieutiques ont été débarquées dans les ports de l'Ouest breton en 2024. Ce volume représente 28 % de la production régionale et 13 % de l'activité nationale. En termes d'évolution, cela correspond à une diminution de 6,4 % par rapport à 2023 contre 13 % au niveau régional. Un tel niveau reste inférieur à la moyenne de longue période établi à 33 400 tonnes entre 2010 et 2024.

La coquille Saint-Jacques d'abord et la baudroie ensuite sont les deux principales espèces débarquées avec respectivement 16 500 tonnes et près de 12 000 tonnes en 2024. À elles seules, elles représentent près du tiers des débarquements dans les ports de l'Ouest breton. Les volumes débarqués sont également en net recul ces trois dernières années, avec près de 1 500 tonnes en moins depuis 2022.

L'ensemble des territoires ne connaissent pas les mêmes tendances. Là encore, les évolutions mettent en avant des dynamiques de ressources et des stratégies de flottes liées aux effets règlementaires et conjoncturels (coût du carburant, accès à la ressource, quotas, etc.).

Figure 20 – Évolution du volume de ressource halieutique débarqué dans l'Ouest breton entre 2010 et 2024 (en tonnes, hors algues)



Source : SIH - Ifremer, traitement Adeupa

Les évolutions des pays de Morlaix et Saint-Brieuc sont plus marquées par la baisse qu'à l'échelon régional. Cela s'explique par la prédominance de leurs spécialités historiques : la coquille Saint-Jacques, fortement réglementée avec des efforts très encadrés et des quotas annuels sensibles au stock de biomasse, et des pêcheries mixtes démersales (merlan, cabillaud, églefin), des espèces très exposées aux baisses de quotas.

Le pays de Guingamp opère dans une trajectoire alignée sur la moyenne régionale. Cette situation s'explique par une flotte plus polyvalente (arts dormants comme les casiers, les filets ou hameçons), une moindre dépendance à des espèces à quotas restrictifs, une forte présence de pêcheries côtières (araignée, homard, poissons blancs, etc.).

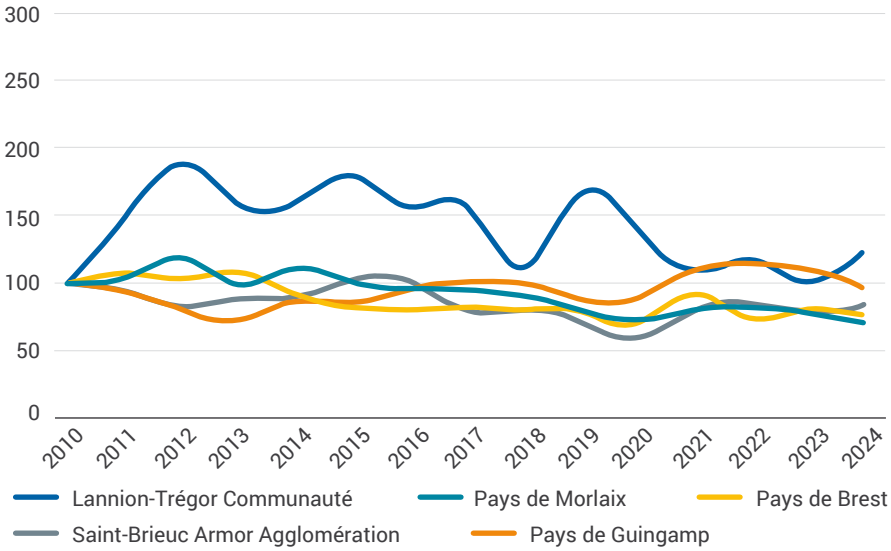
Le pays de Brest affiche une évolution favorable. Sa situation s'explique par plusieurs moteurs économiques spécifiques à la filière : d'une part, les ports du pays de Brest sont multi-filières, à l'image de la pêche à la bolinche (sardines, maquereaux), de céphalopodes (notamment l'encornet en pleine expansion), de poissons bleus bien préservés et d'algues. D'autre part, les ports du pays de Brest, et notamment celui de Brest, sont dotés d'une capacité accrue à accueillir des débarquements exogènes, c'est-à-dire en provenance d'autres zones de pêche et de capture, grâce à des équipements plus modernes, et d'une criée attractive, engendrant des phénomènes de reports depuis des ports plus petits.

Les ports du pays de Lannion sont en forte expansion, notamment depuis 2022. Cette situation appelle plusieurs niveaux d'explication. Le premier par la faiblesse des volumes de débarquements qui permet ainsi des trajectoires proportionnellement rapidement très positives. Les spécificités de pêche locale depuis la sortie de la crise sanitaire expliquent également la situation plus favorable, notamment l'exploitation de ressources et d'espèces peu ou pas contingentées, dont les volumes sont en forte croissance (1 tonne en 2020 et 645 tonnes en 2024), ou de crustacés à forte valeur (coquille Saint-Jacques, homard, araignée, tourteau, ormeau, etc.).

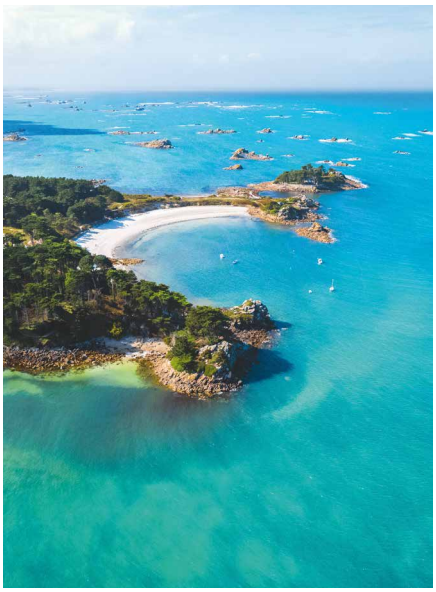
De manière générale, le segment dit de « petite pêche polyvalente » est en croissance, car moins impacté par les derniers soubresauts législatifs et réglementaires, et aussi plus agile lorsqu'il s'agit de s'adapter rapidement aux fermetures spatio-temporelles de pêche.

> 28 000 tonnes de ressources halieutiques ont été débarquées dans les ports de l'Ouest breton en 2024.

Figure 21 – Évolution des volumes de ressources halieutiques débarquées dans l'Ouest breton entre 2010 et 2024 (base 100 en 2010, hors algues)



Source : SIH - Ifremer



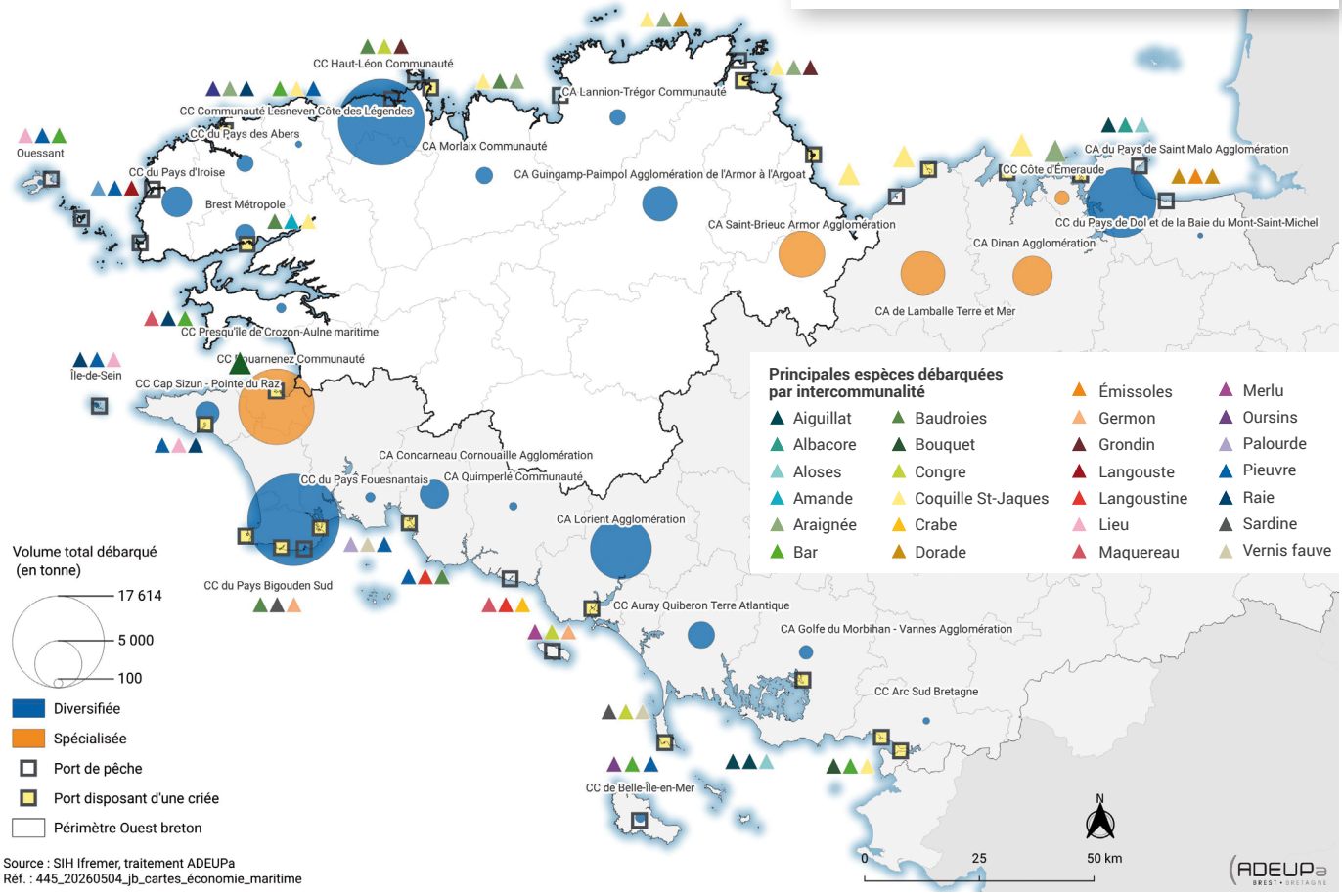
Crédit : Pays de Morlaix - Roscoff

DÉFINITIONS DE LA TYPOLOGIE :

Pêche spécialisée : la première espèce représente au moins de 60 % du volume total débarqué.

Pêche diversifiée : la première espèce représente moins de 60 % du volume total.

Figure 22 – Pêche débarquée par intercommunalité de l'Ouest breton (hors algues) en 2024



Source : SIH Ifremer, traitement ADEUPa
Réf. : 445_20260504_jb_cartes_économie_maritime

Un Ouest breton plus résilient grâce à la diversité des pêcheries

L'Ouest breton se caractérise par la diversité des ressources locales pêchées et débarquées : 159 espèces différentes en 2024.

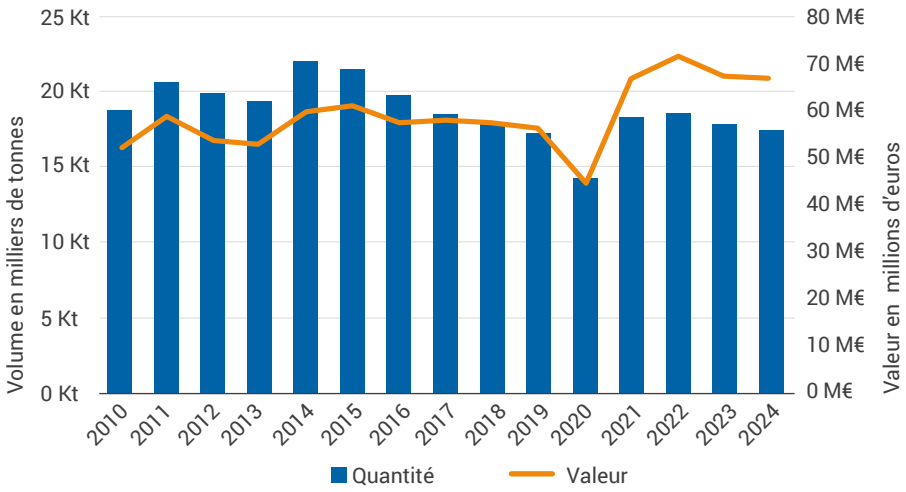
Hors algues, le port de Roscoff (56 %) concentre la majorité des débarquements, suivi du port de Saint-Quay-Portrieux (16 %), du Conquet, de Loguivy-de-la-Mer, de Pors-Even (5 % chacun) et de Brest (3 %). Les 35 ports suivants représentent 10 % des débarquements. Le volume total s'élève à 27 878 tonnes. Il est principalement porté par la coquille Saint-Jacques (18 %), la lotte (13 %), et plus modestement ensuite le congre, le grondin, l'émissole, l'araignée européenne, ou le merlan, avec 4 % des volumes chacun.

Entre 2010 et 2024, les volumes vendus en criée dans l'Ouest breton passent de 18 719 tonnes en 2010 à 17 412 tonnes en 2024, un recul de 7 %, bien moindre que la tendance observée à l'échelle régionale (-34 %). Les ventes réalisées dans les criées de l'Ouest breton ont connu plusieurs phases distinctes et différentes à plusieurs titres de la trajectoire bretonne.

L'Ouest de la région est caractérisé entre 2010 et 2014 par une phase de croissance modérée des volumes vendus en criée (+17 %), contrairement à la Bretagne qui enregistrait une stabilité. Cette dynamique trouve son origine dans plusieurs pêcheries littorales décrites précédemment, la montée en puissance de pêcheries polyvalentes (algues et coquilles Saint-Jacques par exemple). La période de 2015 à 2020 reflète, comme pour la région Bretagne, l'influence des contraintes règlementaires. Cependant, la baisse enregistrée dans les criées reste contenue, grâce notamment à la moindre dépendance du territoire aux poissons démersaux, la stabilité des pêches de crustacés et l'adaptation rapide des flottilles de plus petite taille. L'année 2020 s'inscrit, quant à elle, en cohérence avec les perturbations liées à la pandémie de Covid-19.

Hors algues, le port de Roscoff concentre la majorité des débarquements.

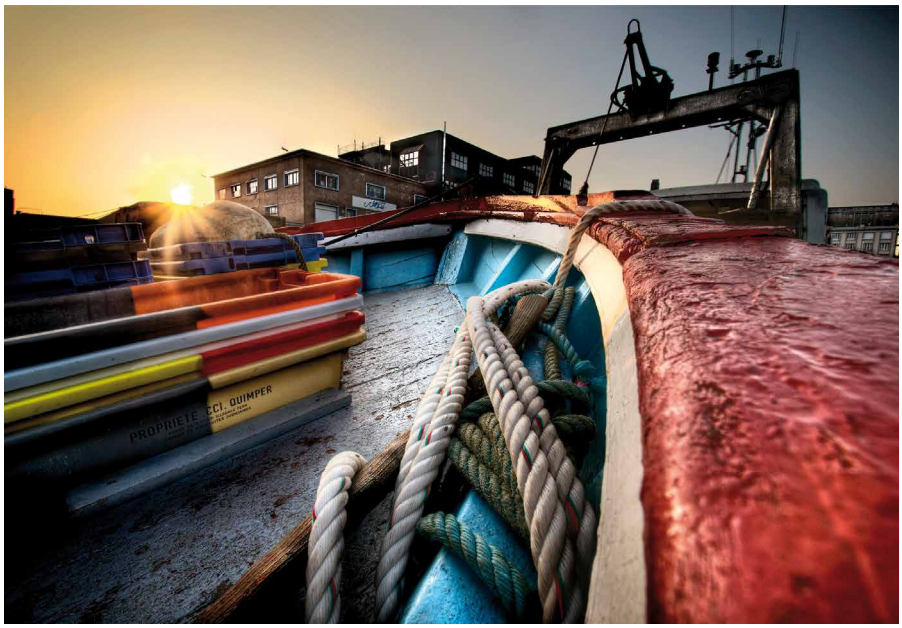
Figure 23 – Évolution des ventes dans les criées de l'Ouest breton entre 2010 et 2024 (en valeur et en volume)



Source : SIH - Ifremer

Enfin, la période 2021-2024 est caractérisée par une reprise partielle du volume vendu en criée, suivie d'un ajustement modéré, bien moins important que celui observé à l'échelle régionale.

À l'inverse des volumes vendus, la valeur affiche une trajectoire nettement plus favorable, enregistrant une croissance de 28 % entre 2010 (52,2 millions d'euros) et 2024 (66,5 millions d'euros). Cette évolution s'explique par la spécialisation de l'Ouest breton dans des espèces non dépendantes des poissons démersaux dont les prix sont relativement faibles, et les quotas en baisse. Les criées bretonnes reposent sur des produits à forte valeur ajoutée, à l'image des crustacés de premier choix (homard, langoustine, etc.), des poissons ciblés par les arts dormants (bar, lieu, etc.), et des captures saisonnières à forte valeur (algues, araignée, tourteau, etc.). À noter tout de même, la particularité de la criée de Brest qui vend des volumes et des prix à des niveaux record depuis la pandémie.



Crédit : Mathieu Le Gall - Brest métropole

Une activité qui se distingue par de la pêche côtière

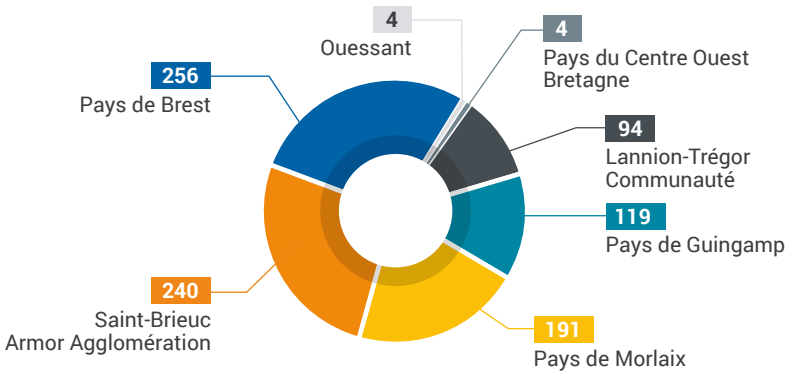
En 2024, environ 900 marins-pêcheurs sont recensés à l'échelle de l'Ouest breton, soit 25 % des effectifs régionaux. Les pays de Brest, de Morlaix et l'intercommunalité de Saint-Brieuc concentrent à eux seuls 76 % du volume total. Ces effectifs se répartissent sur 385 bateaux, dont la grande majorité (90 %) mesure moins de 12 mètres[5]. Elle se caractérise également par un vieillissement marqué : près des deux tiers des bateaux (63 %) ont plus de 30 ans. Certaines zones apparaissent particulièrement concernées par cet enjeu de renouvellement. C'est notamment le cas de l'agglomération de Saint-Brieuc et du pays de Morlaix, où la part de navires de cette tranche d'âge est de respectivement 75 % et 69 %.

Les activités de petite pêche et de pêche côtière[6] sont dominantes dans l'Ouest breton et concernent 67 % des effectifs. Cette spécialisation est encore plus marquée dans les pays de Brest et de Guingamp, où ces activités regroupent la quasi-totalité des marins. À l'inverse, le pays de Morlaix et l'intercommunalité de Saint-Brieuc se distinguent par une part plus importante de pêche au large, représentant respectivement 33 % et 26 % des effectifs.

Ces différences d'activités expliquent largement les dynamiques contrastées entre la Bretagne nord et la Bretagne sud. Les opérations de décommissionnement ont en effet davantage affecté les ports du sud, comme Lorient, que ceux des Côtes-d'Armor ou du nord Finistère. Ainsi, alors que le sud Finistère et le Morbihan se caractérisent par une pêche plus hauturière et chalutière, l'effort de pêche de l'Ouest breton repose davantage sur une flotte de petite taille, moins dépendante de l'accès aux eaux territoriales britanniques. Par ailleurs, le démantèlement de la flotte s'est principalement concentré sur les grands ports hauturiers du sud de la région, réduisant mécaniquement leur capacité de capture et de débarquement.

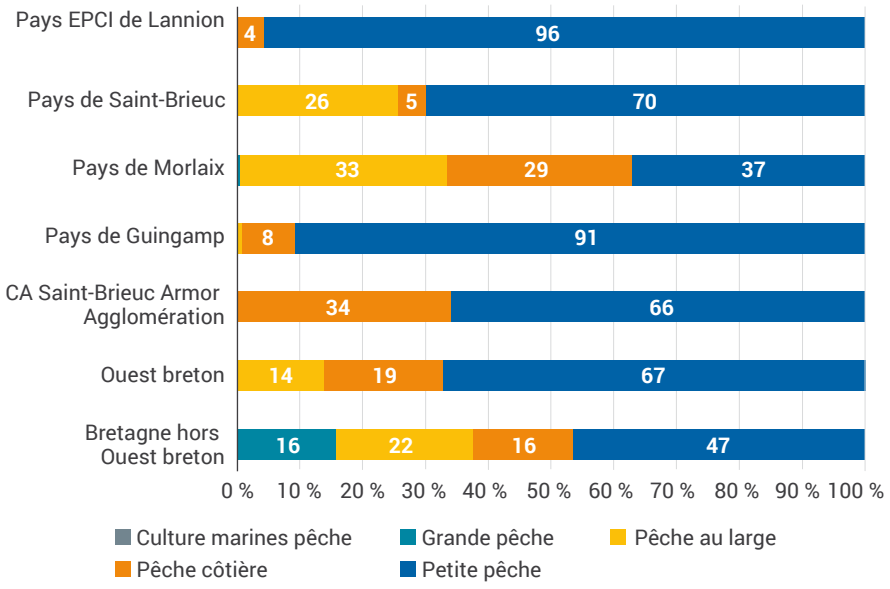
Pour autant, de nouvelles incertitudes se dessinent pour la pêche bretonne. La révision prévue en 2026 du plan de casse post-Brexit (dans le cadre de la clause de revoyure de l'accord entre le Royaume-Uni et l'Union européenne), la transition énergétique de la flotte ou encore la cohabitation avec de nouveaux usages maritimes — tels que le développement de l'éolien en mer en baie de Saint-Brieuc — constituent autant de défis à venir. Enfin, la question du renouvellement de la flotte se pose avec acuité.

Figure 24 – Répartition des marins pêcheurs par pays de l'Ouest breton en 2024



Source : DirmNamo, traitement Adeupa

Figure 25 – Effectifs des marins pêcheurs par pays de l'Ouest Breton en 2024



Source : Dirm Namo, traitement Adeupa

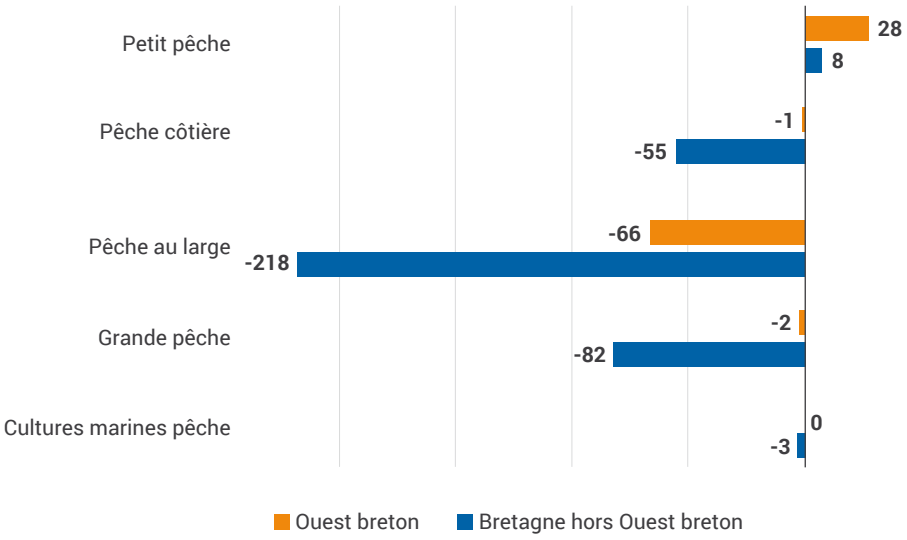
Le plan de sortie de flotte a principalement concerné les navires et donc les marins de la grande pêche et de la pêche au large. Ce phénomène se reflète naturellement dans l'évolution des effectifs de marins pêcheurs. Ainsi, entre 2022 et 2024, une diminution de 391 marins pêcheurs est observée à l'échelle régionale. Cette baisse est particulièrement marquée dans les territoires du sud Bretagne. Le pays de Cornouaille concentre près de la moitié de ce recul, avec 198 marins en moins. Le pays de Lorient enregistre également une diminution notable : -97 marins pêcheurs.

À l'inverse, dans l'Ouest breton, la baisse des effectifs reste plus limitée, avec une diminution de 50 marins pêcheurs sur la période. Les territoires de l'intercommunalité de Saint-Brieuc et du pays de Morlaix sont les principaux concernés par ce recul.

5. Source : CDPEM du 29 et du 22.

6. Définition des différents types de pêches : la petite pêche : marées inférieures à 24 heures ; pêche côtière : marées comprises entre 24 et 96 heures ; pêche au large : marées supérieures à 96 heures ; grande pêche : jauge brute du navire supérieure ou égale à 150 tonneaux, marées supérieures à 20 jours.

Figure 26 – Évolution des marins pêcheurs par type de pêche entre 2022 et 2024

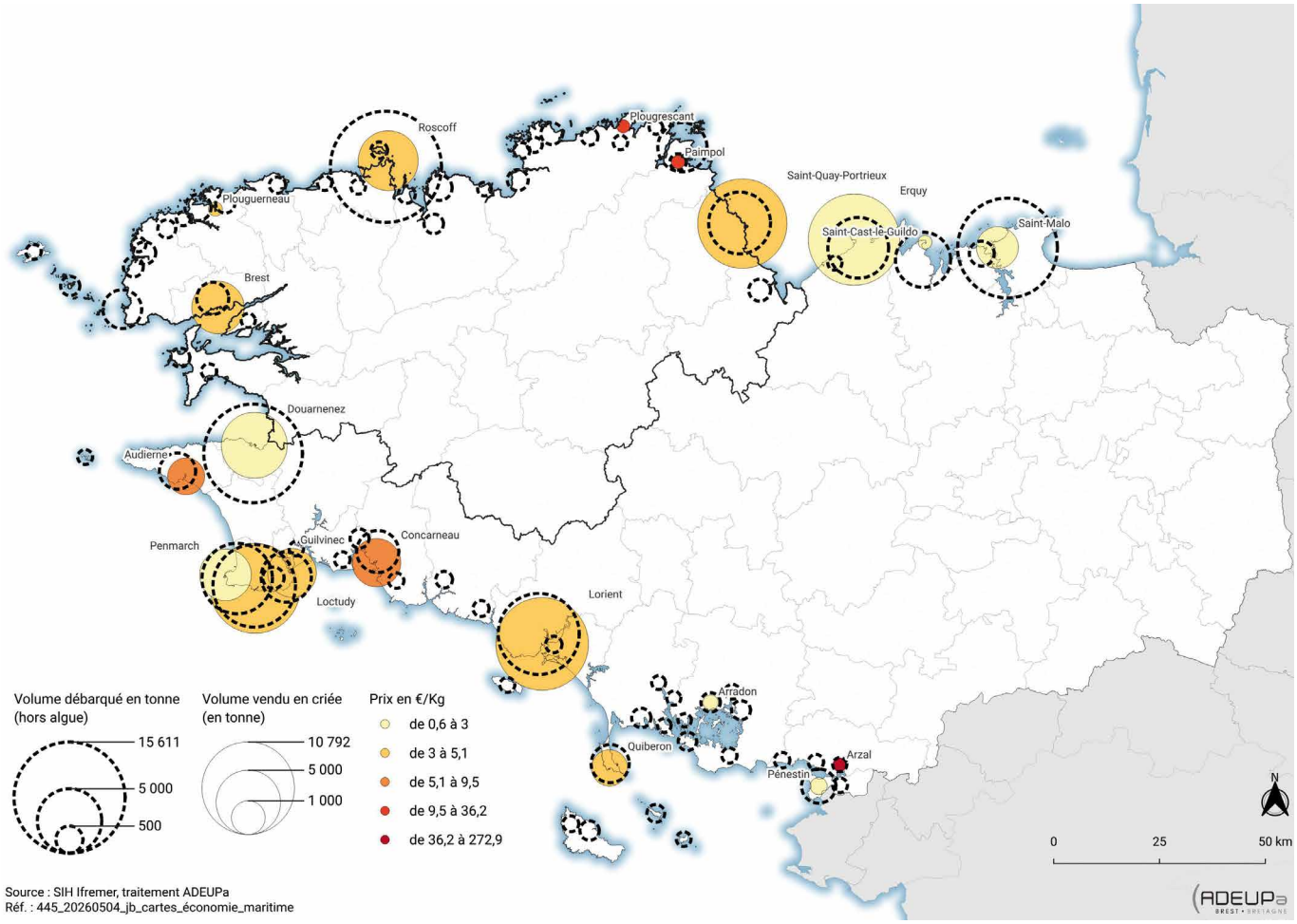


Source : Dirm Namo, traitement Adeupa

Entre 2022 et 2024, une diminution de 50 marins pêcheurs dans l'Ouest breton.



Figure 27 – Volume halieutique débarqué et vendu en criée par commune bretonne en 2024



Source : SIH Ifremer, traitement ADEUPa
Réf. : 445_20260504_jb_cartes_économie_maritime

TOUS CES PRODUITS NE SE VENDENT PAS EN CRIÉE, LOIN DE LÀ…

27 896 tonnes de produits halieutiques ont été débarquées dans les ports de l'Ouest breton et 17 412 tonnes ont été vendues en criée. Le volume vendu représente 62 % du total, contre 71 % en moyenne à l'échelle de la Bretagne. Cet écart suggère une certaine « fuite » des produits vers d'autres circuits de commercialisation. Une partie des produits peut être écoulée en vente directe, dès le débarquement, ou auprès de la restauration ou de la grande distribution. Par ailleurs, une partie des volumes peut être commercialisée en dehors de l'Ouest breton, voire de la Bretagne, y compris à l'export.

Cette situation varie sensiblement selon les intercommunalités. Dans l'agglomération de Saint-Brieuc, le volume vendu en criée dépasse celui débarqué dans le seul port local à Saint-Quai Portrieux. Cette configuration s'explique notamment par la présence d'une unique criée dans les Côtes-d'Armor, qui capte des produits en provenance de territoires voisins. À l'inverse, la criée de Roscoff représente environ un quart des volumes débarqués sur son territoire, ce qui laisse supposer une orientation plus marquée vers d'autres circuits de commercialisation ou vers des zones voisines. Enfin, la criée de Brest présente une situation proche de l'équilibre, avec un taux de passage en criée d'environ 85 % des volumes débarqués.



Crédit : Nicolas Dequin - Comité Régional du Tourisme de Bretagne

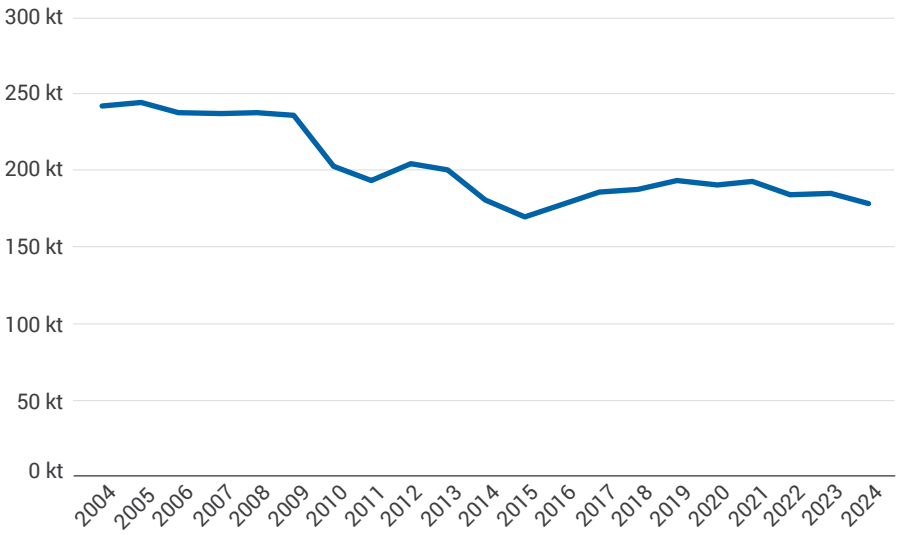
La ressource aquacole : quelques repères

En 2024, plus de 178 705 tonnes de produits aquacoles ont été récoltés au niveau national. Depuis ces vingt dernières années, ce volume apparait en deçà de la moyenne des 20 dernières années (plus de 200 000 tonnes). Les entreprises de l'aquaculture sont majoritairement des petites entreprises, souvent familiales et qui réalisent l'essentiel de leur chiffre d'affaires en vente directe. Afin de soutenir, maintenir voire développer cette activité, la Dgampa[7] a lancé en 2021, **un plan stratégique de développement d'une aquaculture durable** qui court jusqu'en 2024. Il met en avant une diversité d'enjeux comme l'accès aux espaces de production ou la simplification des démarches administratives. Le bien-être et la santé animale sont également mis en avant tout comme le soutien à la recherche et l'innovation afin de mieux anticiper les risques économiques et environnementaux. Pour cela, ce plan encourage la diversification des activités, le renforcement de l'attractivité des métiers et l'adaptation des formations. Parallèlement, il met l'accent sur la valorisation des produits et la réduction de l'impact environnemental, tout en s'appuyant sur une meilleure collecte et exploitation des données pour piloter efficacement le secteur.



Crédit : Gregory Mignard - Captain Yvon - Comité Régional du Tourisme de Bretagne

Figure 28 – Production d'aquaculture en France entre 2004 et 2024 (en milliers de tonnes)



Source : Agreste, traitement Adeupa

L'aquaculture se décompose en trois grands types d'activité :

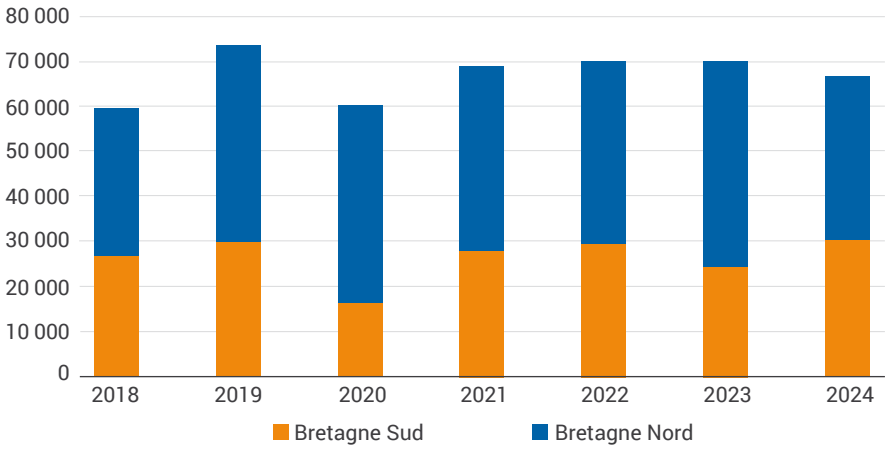
- La conchyliculture, c'est-à-dire la culture de coquilles (principalement d'huîtres et de moules), représente plus de 70 % de la production nationale. Avec plus de 74 000 tonnes de produits aquacoles, la Bretagne représente plus de 40 % de la production nationale.
- La pisciculture est dominée par l'élevage de salmonidés généralement en eau douce (84 % de la pisciculture). La Bretagne représente environ 20 % du volume produit en France métropolitaine. Cette activité parait plutôt stable ces dernières années avec une moyenne de production qui oscille entre 5 800 tonnes et 8 800 tonnes entre 2018 et 2024.
- La culture d'algues représente de plus faibles volumes avec un total de 723 tonnes en 2024 en France métropolitaine. La spiruline et les macro-algues dominent ce marché qui a tendance à se renforcer avec respectivement une production de 430 tonnes et 283 tonnes. Sur ce dernier segment, la Bretagne concentre 98 % de la production française.

La conchyliculture représente 90 % du total aquacole régional. La culture et récolte d'huitres et de moules en font les activités structurantes de ce domaine maritime. Sur les 66 720 tonnes produites en Bretagne en 2024, 55 % le sont en Bretagne nord.

7. Direction générale des affaires maritimes de la pêche et de l'aquaculture.

En termes d'évolution, l'activité s'érode, plus spécifiquement dans le nord de la Bretagne. En effet, depuis 2019, le volume de 2024 figure parmi les plus bas résultats contrairement au sud de la Bretagne qui voit son activité augmenter de 24 % en un an. Ce recul, concerne plus spécifiquement les moules avec une baisse de plus de 9 000 tonnes de cette production dans le nord de la Bretagne. Un recul qui se traduit sur l'emploi avec 800 postes permanents et occasionnels en moins en un an. Cette chute de production est notamment due au phénomène de prédation bien plus marquée qu'auparavant. L'arrivée de plus en plus massive du poulpe sur les côtes de l'Ouest breton inquiète cette filière car elle devrait renforcer cette menace.

Figure 29 – Production conchylicole en Bretagne entre 2018 et 2024



Source : Agreste, traitement Adeupa

1 500 emplois dans la pêche et l'aquaculture dans l'Ouest breton

Les secteurs de la pêche et l'aquaculture représentent un vivier d'emplois significatif sur le territoire, avec un volume de 1 543 emplois en 2024 pouvant atteindre jusqu'à 1 910 postes en intégrant les travailleurs saisonniers de l'aquaculture[8]. Cette activité est particulièrement localisée dans les pays de Brest, Lannion, Morlaix et Saint-Brieuc Armor Agglomération (Sbaa). À eux seuls, ces territoires concentrent 87 % des emplois de l'Ouest breton.

La pêche domine largement dans l'agglomération briochine, où elle représente 85 % des emplois, mais aussi dans les pays de Guingamp et de Morlaix. À l'inverse, l'aquaculture occupe une place prépondérante dans l'intercommunalité de Lannion, où elle concentre 70 % des effectifs. La réparation est plus équilibrée dans le pays de Brest avec tout de même une prépondérance des marins pêcheurs (58 % du total).

La question de la répartition femmes-hommes dans ces métiers met en lumière un déséquilibre prononcé. Moins de 5 % des emplois de marins pêcheurs et d'aquaculteurs sont aujourd'hui occupés par des femmes. Bien que ce taux soit légèrement supérieur à la moyenne observée en Bretagne et en Pays de la Loire (où il est inférieur à 2 %), il demeure très faible. Cette sous-représentation féminine s'explique par des freins multiples : des déterminants sociétaux et culturels persistants, des contraintes économiques, ainsi que des obstacles méthodologiques liés notamment à l'accès à la formation ou aux conditions de travail. Le secteur conchylicole fait néanmoins figure d'exception relative, avec un taux de féminisation sensiblement plus élevé, atteignant en moyenne 18 %.

Par ailleurs, ces métiers sont confrontés à un enjeu important de renouvellement des générations. En effet, 29 % des marins ont aujourd'hui plus de 50 ans, contre environ 20 % dans l'ensemble de la population active. Ce vieillissement de la main-d'œuvre interroge la capacité du secteur à attirer de nouveaux entrants et à assurer la transmission des savoir-faire dans les années à venir.

8. Source : Dirm Namo concernant le secteur pêche et Agreste concernant le secteur de l'aquaculture. À noter que le lieu de travail est situé au siège des entreprises aquacoles, méthode pouvant affecter les résultats notamment dans le pays de de Guingamp.

La pêche domine largement dans l'agglomération briochine.

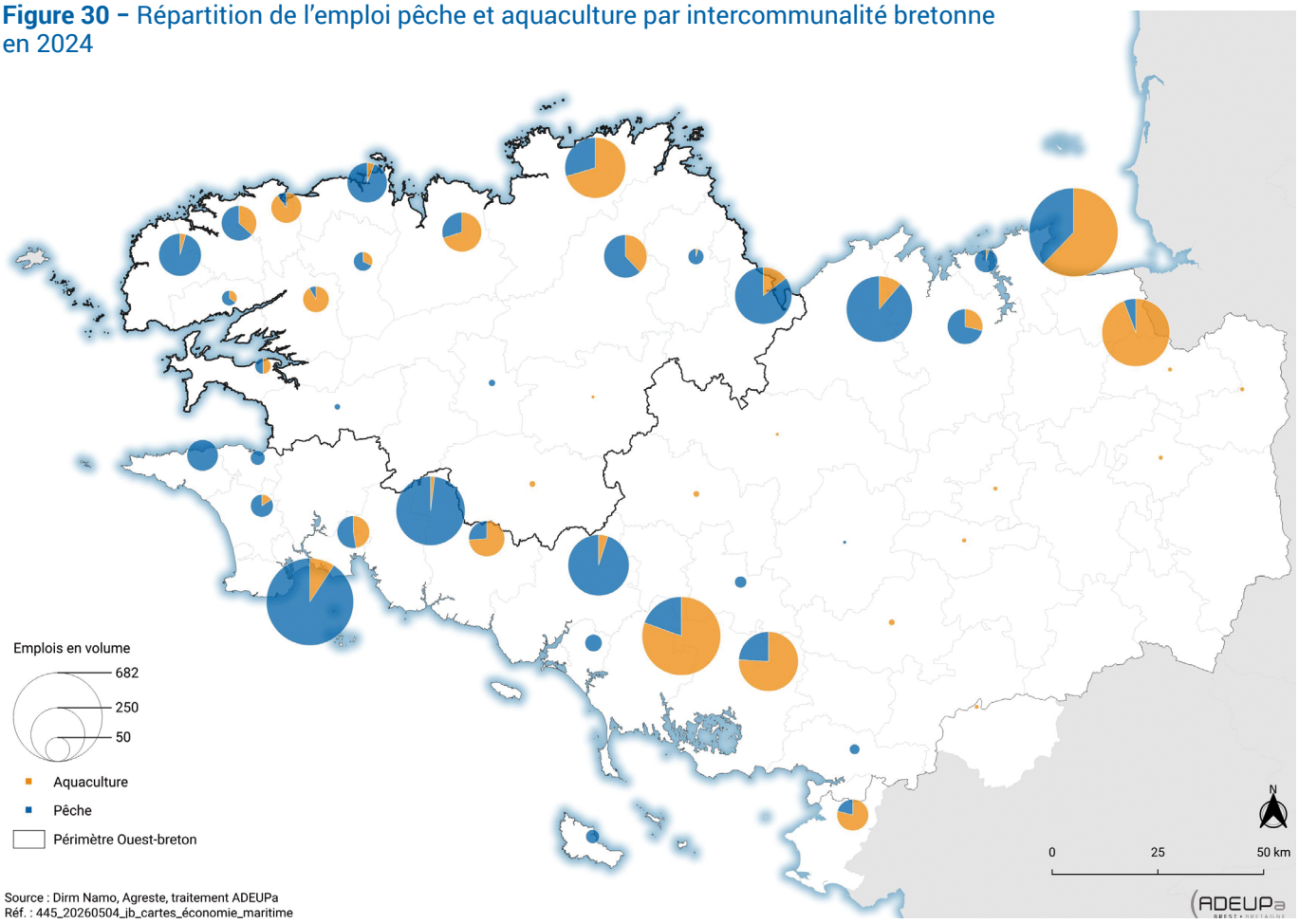


Crédit : John Summerton - Tourisme Bretagne

PRÉCISION MÉTHODOLOGIQUE :

Les emplois aquacoles ont été fournis par les services de l'Agreste par intercommunalité. Les salariés sont localisés au siège de l'entreprise. Ainsi, les emplois dans certaines intercommunalités peuvent être légèrement sous ou sur estimés selon la typologie des établissements existants.

Figure 30 – Répartition de l'emploi pêche et aquaculture par intercommunalité bretonne en 2024



Source : Dirm Namo, Agreste, traitement ADEUPa
Réf. : 445_20260504_ib_cartes_économie_maritime

Chiffres-clés de la pêche aquaculture dans l'Ouest breton

27 879 tonnes de ressources halieutiques débarquées dans les ports,

28 % de la production régionale

385 bateaux de pêche

La Bretagne représente **40 %** du volume conchylicole produit en France

-26 % de produits débarqués en tonnes en 10 ans

67 % des effectifs marins réalisent de la petite pêche et pêche côtière

1 500 pêcheurs et aquaculteurs soit **36 %** des emplois du domaine des produits de la mer alimentaires.

+28 % de valeur vendue entre 2010 et 2028

Coquille Saint-Jacques et Baudroie : les principales espèces débarquées dans les ports

Filière algues : une dynamique toujours prononcée

Les algues embarquées : une ressource nationale exclusivement bretonne, voire de l'Ouest breton

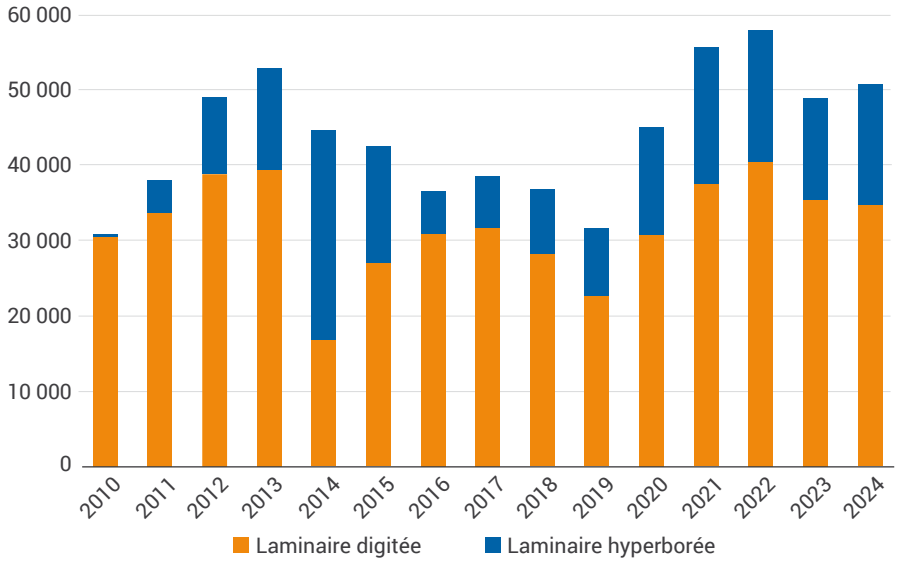
La production d'algues embarquées constitue une spécificité majeure de la façade maritime bretonne, et plus particulièrement de l'Ouest breton, qui concentre l'essentiel de cette activité à l'échelle nationale.

En 2024, plus de 50 000 tonnes d'algues ont été débarquées dans les ports de l'Ouest breton, représentant 98 % de la récolte régionale. Ce niveau de production s'inscrit au-dessus de la moyenne de longue période (44 400 tonnes), tout en restant légèrement inférieur à la moyenne observée sur les cinq dernières années (51 600 tonnes entre 2020 et 2024). Ces données illustrent une filière globalement stabilisée, malgré des variations conjoncturelles.

L'exploitation repose très majoritairement sur une espèce : la laminaire digitée, qui représente environ 70 % des volumes récoltés. Après une phase de fluctuations, cette pêcherie semble avoir atteint un certain équilibre, avec une production moyenne d'environ 15 800 tonnes par an depuis 2020.

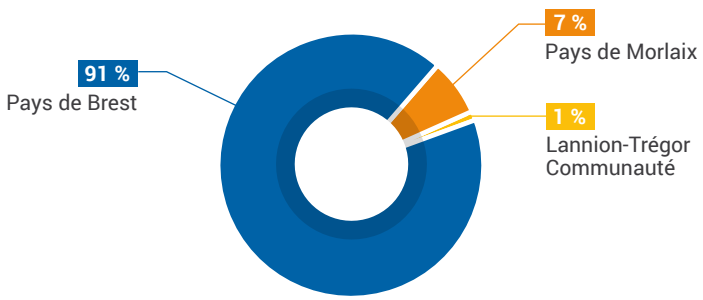
D'un point de vue territorial, le pays de Brest s'impose comme le cœur névralgique de cette activité. Il concentre plus de 90 % de la production, en raison notamment de sa proximité avec des gisements majeurs, en particulier autour de l'archipel de Molène. Cette concentration géographique souligne à la fois la richesse locale de la ressource et la dépendance de la filière à des zones de production spécifiques.

Figure 31 – Volume annuel d'algues par espèces débarquées aux ports de l'Ouest Breton (en tonnes)



Source : SIH Ifremer, traitement Adeupa

Figure 32 – Répartition des algues embarquées par pays de l'Ouest breton en 2024



Source : SIH Ifremer, traitement Adeupa

Les algues de rives : une ressource diversifiée aux usages multiples

À côté des algues embarquées, la récolte des algues de rives présente un profil sensiblement différent, tant par sa diversité biologique que par ses débouchés.

En 2025, plus de 4 500 tonnes d'algues de rives ont été récoltées dans l'Ouest breton, soit environ les deux tiers de la production bretonne. Contrairement aux algues embarquées, cette activité est marquée par une variabilité interannuelle importante, liée à des facteurs environnementaux, biologiques et économiques.

Le tissu territorial de cette filière est plus diffus, même si certains territoires se distinguent. Le pays de Brest et Lannion-Trégor Communauté apparaissent comme les principaux pôles de récolte, structurant l'activité à l'échelle locale.

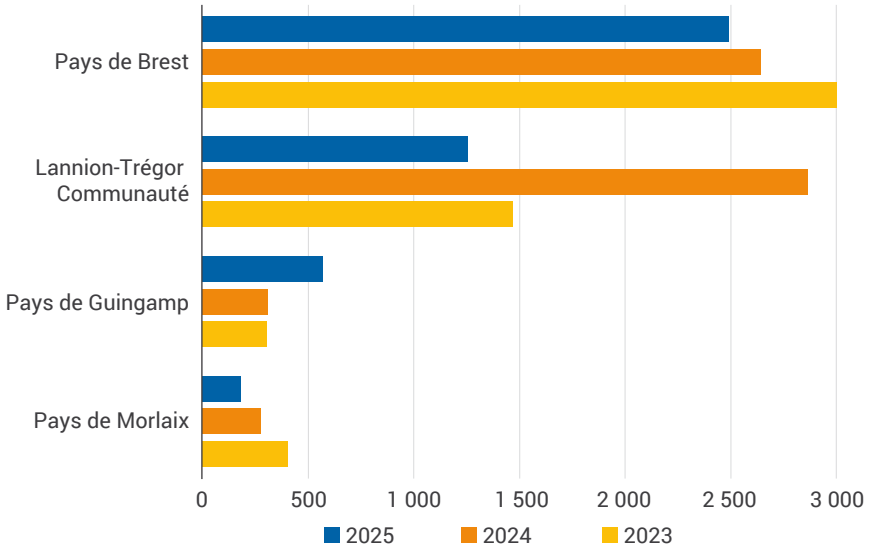
La richesse des algues de rives réside dans la diversité des espèces et donc de valorisations possibles (alimentaire, cosmétique, agriculture, biotechnologies). Les trois principales espèces récoltées sont :

- Ascophyllum nodosum, qui constitue la première ressource en volume, notamment valorisée pour les extraits alginates et les applications agronomiques ;
- Palmaria palmata (dulse), recherchée pour l'alimentation humaine ;
- Himanthalia elongata, également utilisée dans des applications alimentaires.

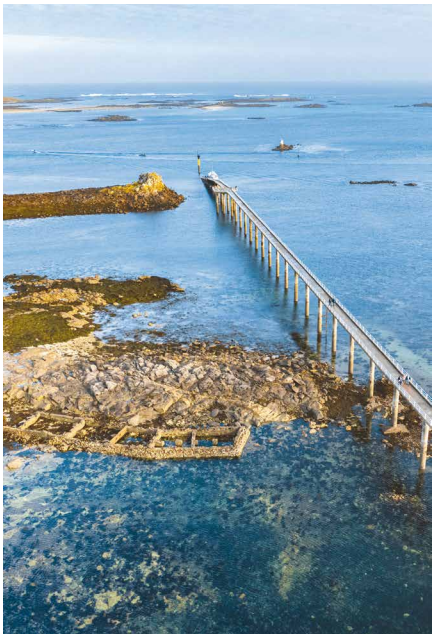
Cette diversité confère à la filière des algues de rives une souplesse et un potentiel d'innovation significatifs, en lien avec le développement des biotechnologies marines et des marchés de niche.

> 4 500 tonnes d'algues de rives récoltées dans l'Ouest breton en 2025.

Figure 33 – Algues de rives récoltées par pays de l'Ouest breton (en tonnes)

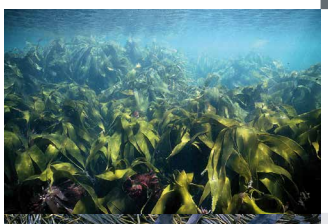
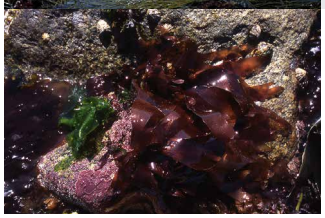


Source : CRPEM Bretagne, traitement Adeupa



Crédit : Pays de Morlaix - Roscoff

Les principales espèces d'algues embarquées et récoltées dans l'Ouest breton

	Nom scientifique de l'algue	Type de récolte	Nom commun	Molécule (si connue)	Application
	*Laminiaria digitata*	Algue embarquée	Laminaire	Alginate	Agroalimentaire
	*Laminiaria hyperborea*	Algue embarquée	Laminaire	Alginate	Agroalimentaire
	*Ascophyllum nodosum*	Algue de rive	Corde à nœuds	-	Agroalimentaire
	*Himanthalia Elongata*	Algue de rive	Haricot ou spaghetti de mer	-	Agroalimentaire / Cosmétique
	*Palmaria palmata*	Algue de rive	Dulse	-	Alimentaire (légume) / Cosmétique / Agriculture (fourrage pour ormeaux)

Les emplois de la filière : de l'amont à la transformation

En amont de la filière, deux activités structurent la production : la pêche d'algues en mer et la récolte d'algues de rive. La première mobilise une trentaine d'emplois répartis dans 26 établissements, un volume stable depuis 2019. Ces activités sont majoritairement concentrées autour du port de Lanildut, principal port européen spécialisé dans ce domaine. La récolte d'algues de rive représente, quant à elle, une centaine d'emplois, également à un niveau stable ces trois dernières années. À noter que les récoltants peuvent travailler conjointement sur plusieurs espaces côtiers. Elle est principalement localisée dans les pays de Brest, de Morlaix et de Lannion, qui concentrent à eux seuls 92 % de l'activité de l'Ouest breton. Au total, l'amont de la filière, essentiel à la valorisation ultérieure des algues, représente près de 130 emplois.



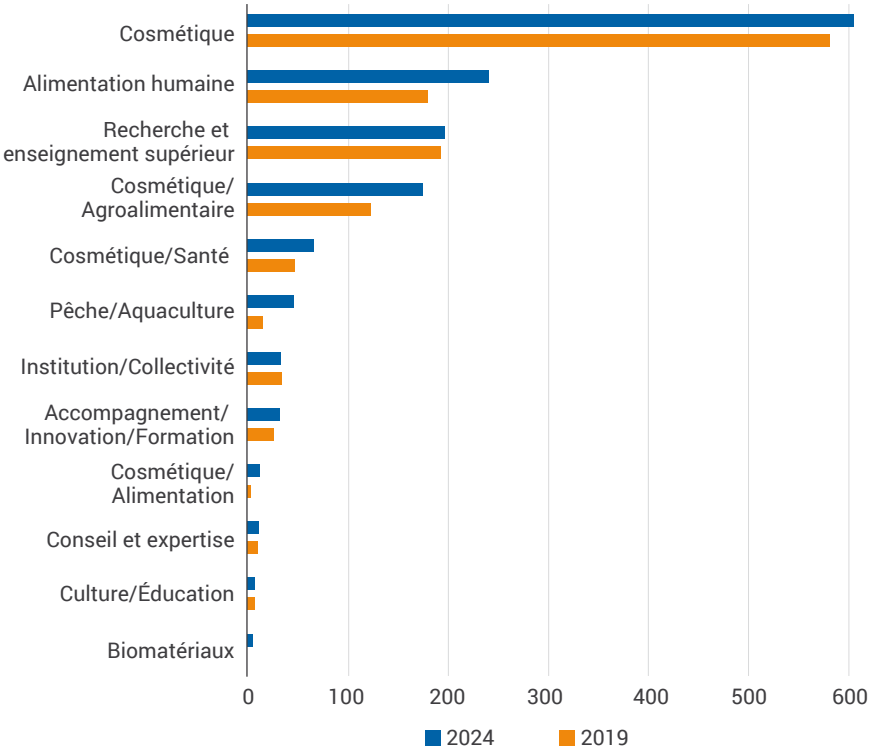
Crédit : Hans Lucas - Comité Régional du Tourisme de Bretagne

LA NOTION DE FILIÈRE, QUELLE DÉFINITION ?

L'approche par filière permet de se saisir de l'ensemble du contexte et de l'environnement du produit que l'on étudie. Ainsi, en réalisant des études économiques par filière, c'est une approche globale qui est proposée permettant de mettre en lumière des réalités, des enjeux et des synergies qui existent et gravitent autour de ce produit.

Ici, nous retenons d'abord les fonctions qui participent directement à la chaîne de valeur : de l'amont (la récolte d'algues), jusqu'à l'aval (leurs transformations). Pour autant, les activités supports (formation, organismes de régulation, bureaux d'études, etc.), essentielles au fonctionnement de la filière, font l'objet d'une analyse spécifique. Ainsi, cette approche diffère de l'approche sectorielle présentée en première partie du document.

Figure 34 – Répartition des emplois de la filière algues par domaine d'application dans l'Ouest breton



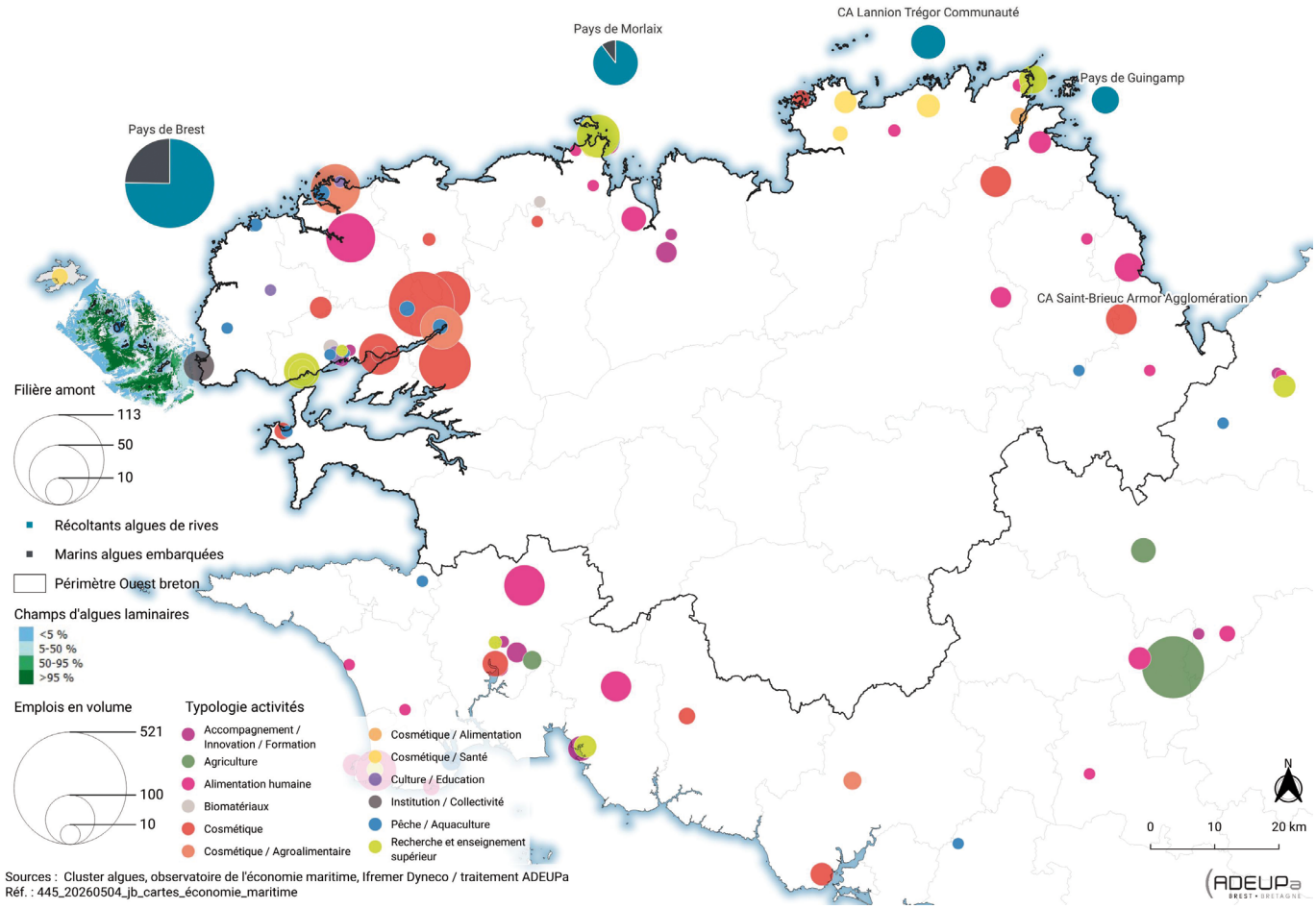
Source: Cluster Algues, Blue valley, Adeupa, observatoire de l'économie maritime

En aval, la filière regroupe 1 432 emplois en 2024, en tenant compte également des structures d'accompagnement, soit un peu plus de la moitié des effectifs régionaux. Le principal débouché est la cosmétique, qui concentre plus de 600 emplois. Ce secteur poursuit sa dynamique de développement, à l'image de l'entreprise Technature, qui a ouvert en 2025 une troisième unité de production à Brest. De nombreuses entreprises se positionnent toutefois sur plusieurs marchés. En effet l'agroalimentaire constitue également un secteur clé, valorisant notamment les propriétés des laminaires. Par ailleurs, la découverte de nouvelles molécules ouvre des perspectives dans les domaines de la santé et de la nutrition. L'alimentation humaine connaît également une montée en puissance ces dernières années, avec une progression d'environ 60 emplois. On retrouve de plus en plus d'algues dans des produits destinés à la grande consommation. De nouveaux marchés émergent également, notamment dans le champ des biomatériaux.

Ces emplois sont majoritairement situés dans le pays de Brest (68 %), suivis du pays de Morlaix (14 %) et de l'intercommunalité de Lannion (8 %). En cinq ans, les effectifs ont progressé de 14,7 %, soit environ 200 emplois supplémentaires.

› Au total, la filière compte plus de 1 600 emplois en 2024 dans l'Ouest breton.

Figure 35 – Établissements et emplois de la filière algues en 2024



Sources : Cluster algues, observatoire de l'économie maritime, Ifremer Dyneco / traitement ADEUPa
Réf. : 445_20260504_jb_cartes_économie_maritime

Chiffres-clés de la filière algues dans l'Ouest breton

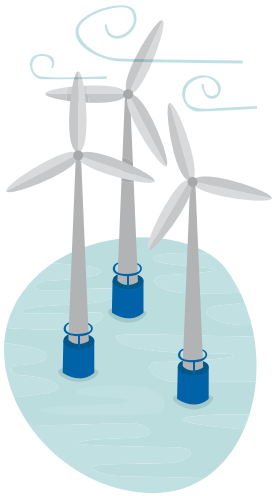
L'archipel de Molène :
1er champ d'algues d'Europe

50 000 tonnes d'algues débarquées dans les ports soit la quasi-totalité de la ressource nationale

1 600 emplois dans la filière algues

4 500 tonnes d'algues de rives, les **2/3** de la production régionale

La filière des énergies marines renouvelables dans l'Ouest breton : enjeux et retombées pour l'économie maritime



Un levier stratégique pour la transition énergétique régionale

Dans un contexte de transition énergétique accélérée et de tensions sur les approvisionnements, la Bretagne se distingue par une situation structurelle de dépendance énergétique. Du fait notamment de sa position péninsulaire en bout de réseau, la région ne produit qu'une part limitée de l'électricité qu'elle consomme et importe près des deux tiers de ses besoins. Dans ce contexte, le développement des énergies marines renouvelables (EMR) constitue un levier stratégique majeur, à la fois pour sécuriser l'approvisionnement énergétique et pour réduire la dépendance aux énergies fossiles.

Les orientations régionales et nationales convergent vers une montée en puissance de ces technologies. Le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (Sraddet) fixe ainsi des objectifs ambitieux visant à couvrir, à horizon 2050, l'intégralité de la consommation énergétique bretonne par une production locale et renouvelable, avec une contribution centrale de l'éolien en mer. À l'échelle nationale, la programmation énergétique prévoit également un développement massif des capacités maritimes, offrant une visibilité accrue aux acteurs de la filière.

L'Ouest breton, territoire pivot du développement des EMR

L'Ouest breton occupe une position stratégique dans ce déploiement, du fait de ses caractéristiques géographiques, industrielles et portuaires.

Les conditions naturelles sont favorables au développement de l'éolien en mer, notamment flottant, ainsi qu'à l'expérimentation de technologies émergentes comme l'hydrolien. Plusieurs projets structurants illustrent cette dynamique : le parc éolien de la baie de Saint-Brieuc, accueillant aujourd'hui près de 40 emplois pour une puissance de production de 496 MW, mis en service en mai 2024, ou encore les projets en cours en Bretagne Sud et en baie de Morlaix, avec des puissances significatives envisagées, de 1,2 GW[9] pour ce dernier. Ces projets s'inscrivent dans une logique de montée en charge progressive.

Le rôle des infrastructures portuaires est déterminant dans cette dynamique. Le port de Brest, avec son polder dédié aux EMR, constitue aujourd'hui un site majeur pour l'assemblage et la logistique des structures d'éoliennes en mer, tandis que Lorient se positionne sur des segments complémentaires tels que les systèmes d'ancrage. Ces investissements participent à l'affirmation de l'Ouest breton comme base industrielle des EMR en France.

9. Un gigawatt (GW) est une unité de mesure de la puissance électrique égale à 1 000 mégawatts. Cette puissance énergétique, conséquente, permet d'alimenter environ 750 000 foyers simultanément.

Une filière économique en structuration et créatrice de valeur

Au-delà des enjeux énergétiques, la filière des EMR représente un vecteur de développement économique pour l'Ouest breton et plus largement pour l'économie maritime régionale.

La Bretagne compte aujourd'hui un tissu d'environ 200 entreprises impliquées dans la filière, couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur, de la conception à la maintenance des installations. Le développement de l'éolien flottant, en particulier, ouvre de nouvelles perspectives pour les acteurs locaux, en mobilisant des compétences diversifiées (naval, ingénierie, matériaux, logistique).

En 2024, la filière EMR française représentait plus de 8 000 emplois et plusieurs milliards d'euros d'investissements. À l'échelle locale, chaque parc s'accompagne de retombées durables, notamment à travers la création de bases de maintenance sur le long terme et des emplois associés. Les retombées économiques concernent également les activités portuaires, la sous-traitance industrielle. Pour l'instant, les résultats localisés sont encore faibles et ne constituent pas encore un volume d'emplois conséquent. Une étude réalisée par l'agence Bretagne Next estime que la Bretagne pourrait compter jusqu'à 5 000 à 10 000 emplois dans la filière d'éolien flottant en 2040 et générer plus de 13 Mds d'euros de valeurs ajoutées cumulées.

Pour accompagner le développement de cette filière, l'écosystème de l'Ouest breton peut s'appuyer sur la présence de France Énergies Marines. Reconnu à l'échelle nationale, voire internationale, cet institut compte plus de 90 salariés en France, dont 50 à Plouzané. Sa mission est d'accompagner le déploiement de cette nouvelle filière industrielle en apportant des connaissances et des solutions sur les plans technologique, environnemental et sociétal.

Cette structuration progressive s'accompagne d'un soutien public important, notamment via les investissements dans les infrastructures portuaires et l'accompagnement des entreprises. L'enjeu est de consolider un écosystème industriel régional compétitif, capable de capter les retombées économiques de la transition énergétique maritime.

Des enjeux d'intégration territoriale et d'acceptabilité

Le développement des EMR s'inscrit dans un espace maritime fortement convoité, ce qui soulève des enjeux d'intégration territoriale importants.

La question de la coactivité, avec notamment la pêche, constitue un point central. Les interactions entre les activités varient selon les technologies et les phases de développement des projets (construction, exploitation), et nécessitent un dialogue approfondi entre les acteurs. Rester toujours ouverts aux échanges avec les acteurs concernés et la tenue régulière d'analyses objectives selon les problématiques soulevées, sont les clefs d'une coexistence durable.

Sur le plan environnemental, les EMR participent à l'amélioration des connaissances scientifiques sur les milieux marins. En effet, lorsque de tels projets sont identifiés, les procédures impliquent des études d'impacts sur les milieux naturels. Ainsi, la connaissance des écosystèmes marins s'est accrue avec le déploiement de ces parcs éoliens. Des retours ont même permis de mettre en évidence des effets positifs en matière de biodiversité (effet récif). Toutefois, des points de vigilance subsistent, notamment sur les impacts à long terme et les équilibres écologiques.

Enfin, les enjeux paysagers et d'acceptabilité sociale restent significatifs. Ils impliquent un travail renforcé de concertation et de médiation, condition indispensable à la réussite des projets.

Des défis à relever pour consolider la filière

Malgré son potentiel, la filière EMR dans l'Ouest breton fait face à plusieurs défis structurants. Les délais de développement des projets restent longs, en raison de procédures complexes et d'un pilotage encore largement centralisé au niveau étatique.

À cela s'ajoutent des enjeux de visibilité pour les industriels, qui ont besoin d'une programmation régulière des projets pour sécuriser leurs investissements conséquents. De plus, à la suite de la sortie du dixième appel à projets, la question du rachat de l'énergie produite a été soulevée. L'objectif fixé par l'État de tendre vers un tarif moyen inférieur à 100 euros le mégawattheure, remet en cause la rentabilité économique de certains investissements industriels.

Par ailleurs, la dépendance à certaines chaînes d'approvisionnement internationales soulève des questions de souveraineté industrielle, tandis que la structuration de la filière nécessite une coordination renforcée entre les différents niveaux d'acteurs (État, région, collectivités, entreprises). Enfin, la planification des projets et leur insertion dans les territoires nécessitent d'être encore consolidées pour répondre aux enjeux d'acceptabilité.

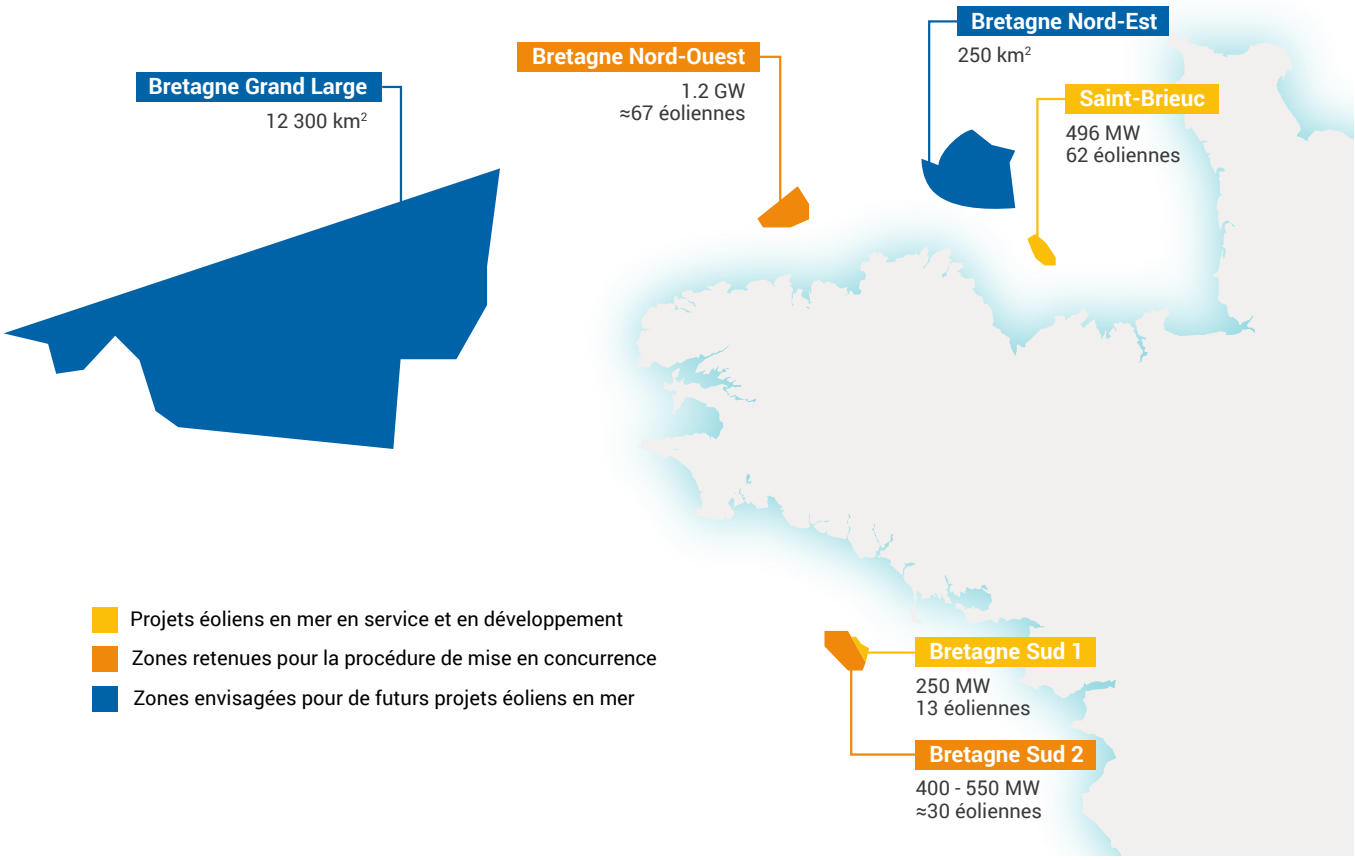
Concernant le port de Brest, des investissements significatifs ont été engagés afin d'accueillir et d'accompagner le développement de la filière à hauteur de plus de 250 millions d'euros. Ces financements, majoritairement publics, ont été portés en premier lieu par la Région Bretagne. Des « chantiers forains », c'est-à-dire temporaires, destinés à réaliser les projets du Grand Ouest ont été accueillis au terminal EMR tels que les parcs éoliens posés de Saint-Brieuc, de Noirmoutier ou encore de Dieppe. En effet, la fabrication des jackets (fondations des éoliennes) nécessite une certaine proximité géographique avec les zones d'implantation des parcs. Cette zone de chalandise peut s'étendre jusqu'au sud du Royaume-Uni.

La construction d'un parc éolien génère généralement entre deux et quatre ans d'activité. À titre d'exemple, le groupement espagnol Navantia-Windar a été le premier à s'implanter sur le polder de Brest pour participer à la fabrication d'une partie des fondations du parc de Saint-Brieuc, avant de quitter le site une fois le chantier achevé.

Aujourd'hui, le développement de l'éolien flottant constitue le nouvel enjeu prioritaire des EMR. Ces infrastructures, de plus grande ampleur, nécessitent de nouveaux investissements pour adapter le terminal, estimés à environ 250 millions d'euros supplémentaires. Cette nouvelle phase d'investissement permettrait d'accueillir ces chantiers, considérés comme déterminants pour renforcer l'indépendance énergétique vis-à-vis du pétrole et du gaz.

Par ailleurs, un enjeu majeur réside dans la capacité à attirer durablement des entreprises sur ce terminal. Dans cette perspective, l'implantation d'une usine de câbles sous-marins est actuellement à l'étude. Un tel projet pourrait générer environ 300 emplois pérennes et mobiliser près de 400 millions d'euros d'investissements privés. Au regard de son positionnement central, le port de Brest peut se démarquer.

Figure 36 – Les projets de parcs éoliens en mer bretons





Crédit : Thibault Poriel - Comité Régional du Tourisme de Bretagne

Pour aller plus loin

Avec l'Adeupa



Observatoire de l'économie maritime en Bretagne n°3 : Observatoire de l'économie maritime en Bretagne n° 3 | ADEUPa Brest



Observatoire de l'économie maritime du bassin de Brest #3 : L'économie maritime du bassin de Brest | ADEUPa Brest



Observatoire de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le Pays de Brest #18 : Chiffres clés 2025-2026 de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le Pays de Brest | ADEUPa Brest



L'Ouest breton face à la transition énergétique - Note d'analyse n°4 : L'Ouest breton face à la transition énergétique | ADEUPa Brest

Et ailleurs

- Étude d'impact socio-économique de l'éolien flottant en Bretagne : Éolien flottant : jusqu'à 11 400 emplois en Bretagne d'ici 2050 - Next
- Évaluation et gestion de la biomasse exploitable en algues de rives : rapport_biomasse_algues_public_vf.pdf
- L'économie maritime emploie 374 600 salariés en 2023 : https://www.insee.fr/fr/statistiques/9022577#consulter

LES OBSERVATOIRES | **ÉCONOMIE DE L'OUEST BRETON**

Direction de la publication : François Rivoal | **Réalisation :** Lucie Bianic, Kevin Charles, Quentin Delaune, François Le Pellec, Nadine Le Hir
Traitement statistique / Cartographie : Lucie Bianic, Quentin Delaune, François Le Pellec, Nadine Le Hir, Julie Bargain
Relecture : Magali Can | **Mise en page :** Cubik communication
Contact : Adeupa Brest-Bretagne | 18 rue Jean Jaurès - 29200 Brest | Tél : 02 98 33 51 71
contact@adeupa-brest.fr | Dépôt légal : Septembre 2026
ISSN : 2425-9608 | Réf : 26-108 | Site web : www.adeupa-brest.fr

LICENCE OUVERTE
OPEN LICENCE